

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2009 B 06969 Numéro SIREN : 511 709 677 Nom ou dénomination : ADENES
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/01/2021 sous le numéro de dépôt 7781

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 29-01-2021

N° DE DEPOT : 007781

N° GESTION : 2009B06969

N° SIREN : 511709677

DENOMINATION : ADENES

ADRESSE : 18 rue Hélène et François Missoffe 75017 Paris

MILLESIME : 2019

Groupe ADENES

États financiers consolidés établis en application des règles comptables françaises au 31 décembre 2019

*Comptes certifiés conformes
par le Président*



ADENES

Société par actions simplifiée au capital social de 1 645 988 euros

18 Rue Hélène et François MISSOFFE

75 017 PARIS 17ème arrondissement

RCS Paris B 511 709 677



8 chemin de la Terrasse BP 45122 - 31512 Toulouse Cedex 5
Tél : 05 62 47 73 73 – Fax : 05 62 47 73 74 – www.sygnatures.com
SAS au capital de 324 366 € RCS Toulouse 8333 321 628

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Toulouse Midi-Pyrénées
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

Bilan consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Actifs immobilisés		15 695	9 422
Ecart d'acquisition	7.1	8 786	2 258
Immobilisations incorporelles	7.2	642	760
Immobilisations corporelles	7.3	4 933	4 749
Immobilisations financières	7.4	937	1 267
Participations mises en équivalence	7.5	398	386
Actifs circulants		58 587	61 597
Stocks et en-cours	7.6	7 937	8 045
Clients et comptes rattachés	7.7	29 573	30 412
Impôts différés actifs	7.15	1 040	1 140
Autres créances et comptes de régularisation	7.8	9 787	9 023
Trésorerie et équivalent de trésorerie	7.9	10 250	12 978
Total Actif		74 282	71 018
Capitaux propres		11 912	12 834
Capitaux propres (Part du Groupe)		3 772	4 068
Capital social	7.10	1 646	1 646
Primes liées au capital		2 813	2 813
Réserves consolidées		(391)	(1 358)
Réserves de conversion	7.10	0	(0)
Résultat net (Part du Groupe)		(296)	967
Intérêts minoritaires		8 140	8 766
Réserves des minoritaires		4 499	2 431
Réserves de conversion		1	0
Intérêts minoritaires de la période		3 640	6 336
Ecart d'acquisition passif	7.1		
Provisions pour risques et charges	7.11	903	1 088
Dettes financières	7.12	12 644	7 528
Dettes d'exploitation		48 824	49 568
Fournisseurs et comptes rattachés	7.13	12 058	14 815
Impôts différés passifs	7.15	59	0
Autres dettes et comptes de régularisation	7.14	36 707	34 753
Total Passif		74 282	71 018

Compte de résultat consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Chiffre d'affaires	8.1	142 355	136 133
Autres produits d'exploitation	8.2	1 209	3 583
Produits d'exploitation		143 563	139 716
Achats consommés	8.3	(18 365)	(14 806)
Services extérieurs	8.4	(31 936)	(31 005)
Charges de personnel	8.5	(82 610)	(78 494)
Impôts et taxes	8.6	(3 422)	(3 663)
Dépréciations nettes	8.7	(27)	8
EBITDA		7 204	11 756
Dotations nettes aux amortissements	8.7	(1 411)	(1 658)
Provisions nettes	8.7	137	464
Résultat d'exploitation (EBIT)		5 930	10 561
Produits financiers		35	162
Charges financières		(306)	(293)
Résultat financier	8.8	(270)	(131)
Résultat courant		5 660	10 430
Produits exceptionnels		459	760
Charges exceptionnelles		(625)	(1 492)
Résultat exceptionnel	8.9	(166)	(732)
Impôts sur le résultat	8.10	(2 161)	(2 538)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			29
Résultat net des entités intégrées		3 333	7 190
Résultat des sociétés mises en équivalence	7.5	11	113
Résultat net de l'ensemble consolidé		3 344	7 303
<i>Dont Part du Groupe</i>		<i>(296)</i>	<i>967</i>
<i>Dont Intérêts minoritaires</i>		<i>3 640</i>	<i>6 336</i>

Tableau des flux de trésorerie consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Résultat d'exploitation (EBIT)		5 930	10 561
Dotations aux amortissements	8.7	1 437	1 678
Dotations (reprises) aux Provisions	8.7	(163)	(484)
EBITDA		7 204	11 756
Autres éléments financiers et exceptionnels encaissés	8.8 8.9	(36)	(566)
IS décaissé (net des dettes/créance d'impôt, CICE)	8.10	(1 590)	(1 752)
Variation des stocks nets	7.16	108	(2 419)
Variation des créances clients nettes	7.16	647	(3 494)
Variation des autres créances nettes	7.16	(1 362)	1 409
Variation des dettes fournisseurs	7.16	(2 835)	657
Variation des autres dettes	7.16	4 161	5 441
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFR)		719	1 595
Trésorerie provenant des opérations liées à l'activité (A)		6 298	11 032
Acquisitions d'immobilisations (nettes des dettes)	7.2 à 7.4	(3 746)	(2 645)
Cessions d'immobilisations (nettes des créances)	8.9	237	37
Encaissement sur actifs financiers	7.4	501	78
Incidence des variations de périmètre	5.1	(7 063)	(78)
Trésorerie provenant des opérations d'investissement (B)		(10 070)	(2 608)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		(3 723)	(7 853)
Dividendes intra groupe versés		0	0
Augmentations de capital en numéraire versées par les minoritaires		(72)	107
Emission d'emprunts	7.12	6 992	719
Remboursement des emprunts bancaires	7.12	(2 029)	(2 874)
Intérêts décaissés	7.12	(277)	(273)
Trésorerie provenant des opérations de financement (C)		891	(10 175)
Incidences des variations des taux de change		0	
Variation de trésorerie (A) + (B) + (C)		(2 881)	(1 750)
Trésorerie nette à l'ouverture	7.9	12 946	14 697
Trésorerie nette à la clôture	7.9	10 065	12 946
Variation de trésorerie nette		(2 881)	(1 750)

Variation des capitaux propres consolidés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital social	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Réserve sur autocontrôle	Réserve de conversion	Total Capitaux propres	Total Capitaux propres (Part du Groupe)	Total Intérêts minoritaires
Capitaux propres au 31 décembre 2017	1 646	2 812	8 887	(460)	0	12 885	3 058	9 828
Variation du capital social			107			107		107
Distribution de dividendes			(7 853)			(7 853)		(7 853)
Résultat de la période			7 303			7 303	967	6 336
Effet de change					(0)	(0)	0	(0)
Actions détenues en autocontrôle				(399)		(399)	(18)	(381)
Autres variations			944			944	43	901
Variation de taux d'intérêt			(92)			(92)	(4)	(88)
Autres mouvements			(60)			(60)	22	(82)
Capitaux propres au 31 décembre 2018	1 646	2 813	9 235	(859)	(0)	12 835	4 068	8 766
Variation du capital social								
Distribution de dividendes			(3 723)			(3 723)		(3 723)
Résultat de la période			3 344			3 344	(296)	3 640
Effet de change								
Actions détenues en autocontrôle								
Autres variations								
Variation de taux d'intérêt (1)			(543)			(543)		(544)
Autres mouvements			(0)			(0)		(0)
Capitaux propres au 31 décembre 2019	1 646	2 813	8 313	(859)	(0)	11 912	3 772	8 140

1) Dont (483) K€ sur la sortie d'ELEX GRAND EST et la fusion dans ELEX France.

SOMMAIRE DES NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1.	Présentation du GROUPE ADENES	8
2.	Faits significatifs de la période.....	9
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	9
3.1.	Référentiel comptable	9
3.1.1.	Base de préparation des états financiers consolidés	9
3.1.2.	Utilisations d'estimations de la Direction	9
3.2.	Modalités de consolidation	10
3.2.1.	Date de clôture et comptes individuels des entreprises consolidées	10
3.2.2.	Méthodes de consolidation	10
3.2.2.1.	Participations contrôlées exclusivement : intégration globale	10
3.2.2.2.	Participations contrôlées sous influence notable : mise en équivalence	10
3.2.2.3.	Participations disposant d'un partenariat : intégration globale	11
3.2.2.4.	Titres détenus en autocontrôle.....	12
3.2.2.5.	Intérêts minoritaires.....	12
3.2.2.6.	Opérations éliminées dans les états financiers consolidés.....	12
3.2.2.7.	Conversion des comptes établis en devises étrangères.....	12
3.3.	Méthodes comptables et règles d'évaluation	13
3.3.1.	Ecarts d'acquisition.....	13
3.3.1.1.	Comptabilisation initiale.....	13
3.3.1.2.	Evaluation à chaque date de clôture.....	13
3.3.2.	Immobilisations incorporelles et corporelles	14
3.3.3.	Contrats de location	14
3.3.3.1.	Contrats de location financement.....	14
3.3.3.2.	Contrats de location simple	15
3.3.4.	Dépréciation des actifs	15
3.3.5.	Immobilisations financières.....	15
3.3.6.	Stocks d'encours de production de services.....	15
3.3.7.	Créances clients et dettes fournisseurs.....	15
3.3.8.	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	15
3.3.9.	Avantages du personnel	16
3.3.10.	Autres provisions pour risques et charges	16
3.3.11.	Provisions réglementées.....	16
3.3.12.	Dettes financières.....	16
3.3.13.	Reconnaissance des revenus.....	16
3.3.14.	Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères	16
3.3.15.	Fiscalité.....	17
3.3.15.1.	Impôts sur les sociétés.....	17
3.3.15.2.	Impôts différés	17
3.3.16.	Contribution économique territoriale.....	17
3.3.17.	Résultat exceptionnel	17
3.3.18.	Résultat par action.....	17
4.	Informations relatives au périmètre de consolidation	18
5.	Comparabilités des comptes.....	19
5.1.	Variation de périmètre de la période.....	19
5.2.	Variation de périmètre de la période précédente	19
5.3.	Changements de présentation et de méthodes comptables	19
6.	Informations par segment d'activité	20
7.	Informations relatives aux postes du bilan consolidé	21
7.1.	Ecarts d'acquisition.....	21
7.2.	Immobilisations incorporelles.....	22
7.3.	Immobilisations corporelles.....	23
7.4.	Immobilisations financières	23
7.5.	Participations mises en équivalence	24

7.6.	Stocks d'encours de production de services.....	24
7.7.	Créances clients	24
7.8.	Autres créances	25
7.9.	Détail de la trésorerie nette.....	25
7.10.	Capitaux propres	26
7.10.1.	Capital social.....	26
7.10.2.	Titres détenus en autocontrôle.....	26
7.10.3.	Dividendes.....	26
7.10.4.	Réserve de conversion	26
7.10.5.	Résultat net par action	27
7.10.6.	Intérêts minoritaires.....	27
7.11.	Provisions pour risques et charges.....	28
7.12.	Emprunts et dettes financières	29
7.13.	Dettes fournisseurs.....	30
7.14.	Autres dettes	30
7.15.	Impôts différés	31
7.16.	Détail du Besoin en fonds de roulement.....	31
8.	Informations relatives aux postes du compte de résultat	32
8.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	32
8.2.	Autres produits d'exploitation.....	32
8.3.	Achats consommés	32
8.4.	Services extérieurs.....	33
8.5.	Charges de personnel	33
8.6.	Impôts et taxes	33
8.7.	Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation	34
8.8.	Résultat financier.....	34
8.9.	Résultat exceptionnel	35
8.10.	Impôts sur les résultats.....	35
8.11.	Preuve de l'impôt	36
9.	Autres informations.....	37
9.1.	Effectif	37
9.2.	Evènements post clôture	37
9.3.	Engagements hors bilan.....	38
9.4.	Rémunérations allouées aux dirigeants	38
9.5.	Honoraires CAC.....	38

1. Présentation du GROUPE ADENES

Ce document contient les comptes consolidés de la société ADENES SAS et de ses filiales, désignées sous l'appellation « Groupe ADENES » ou « Groupe », pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

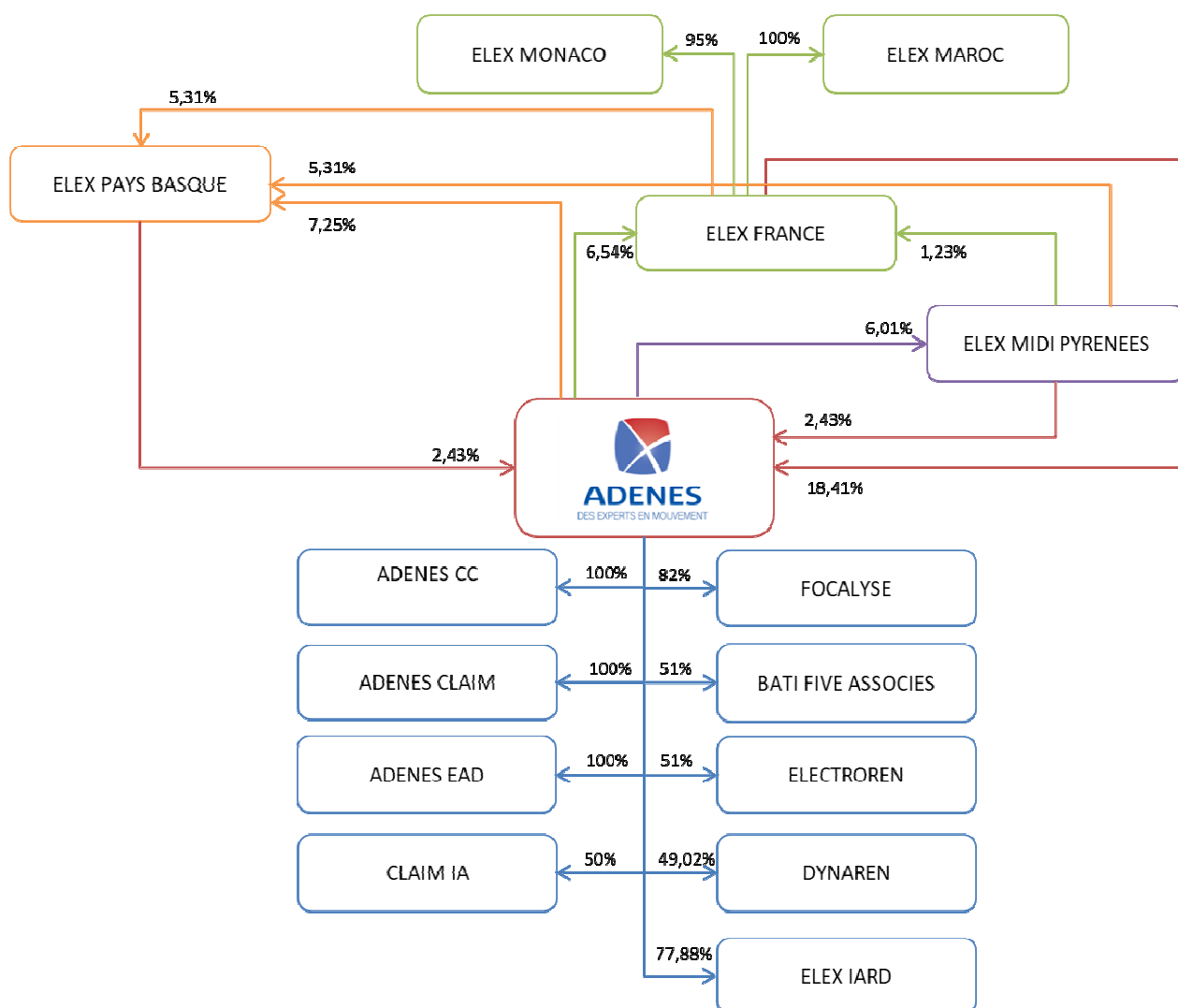
ADENES SAS, est une Société par Actions Simplifiée de droit français dont le capital est de 1 645 988 euros, et est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 511 709 677. Son siège social est situé au 18 Rue Hélène et François MISSOFFE, 75 017 Paris.

ADENES est un producteur de services sur les marchés de l'assurance et de la maîtrise des risques, qui offre une gamme étendue de prestations dans les domaines de l'expertise, l'assistance et l'accompagnement à la gestion de sinistres.

Le Groupe ADENES a développé une offre de services, composite et flexible, adaptée aux attentes des assureurs, soucieux de disposer de prestations de qualité et de garanties d'efficacité quant à la maîtrise des coûts.

Les comptes consolidés sont établis selon les normes françaises et approuvés par le Conseil de surveillance le 15 septembre 2020.

Organigramme du Groupe au 31 décembre 2019



2. Faits significatifs de la période

Les faits significatifs de la période sont les suivants :

- Création de la société SAS CLAIMS IA le 21 juin 2019 et détenue à 50 % ;
- Acquisition des titres ELEX GRAND EST pour 6,6 M€ avant fusion avec la société ELEX France ;
- Les sociétés ACCESSAVIE et ADENES ASSISTANCE ont été absorbées par la société ADENES ;
- Apport partiel d'actif de l'activité d'expertise à distance de la société ADENES à la société ADENES EAD.

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

3.1.1. Base de préparation des états financiers consolidés

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux principes comptables et règles en vigueur en FRANCE définis par le Code de commerce (art. L.123-12 et suivants et R.123-172 à R.123-208) et par le Plan Comptable Général (règlement CRC n°99-02 et règlement ANC n°2014-03 actualisé en 2019).

La devise de présentation des comptes consolidés et des notes annexes aux comptes est le millier d'Euro (K€).

3.1.2. Utilisations d'estimations de la Direction

L'établissement des états financiers implique de la part de la direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges et sur les informations relatives aux éléments d'actifs et de passifs éventuels.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats effectifs futurs peuvent être différents de ces estimations. La direction est amenée à réviser ces estimations en fonction de l'expérience passée et de sa vision du marché.

Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement :

(a) Evaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition

La Direction apprécie à chaque clôture l'existence d'indice de perte de valeur des écarts d'acquisition et évalue une valeur recouvrable en fonction d'une situation nette corrigée des fonds de commerce réévalués comme indiqué en Note 3.3.1 ci-dessous.

(b) Utilisation des déficits fiscaux reportables

Les impôts différés actifs relatifs aux déficits fiscaux reportables sont comptabilisés si la Direction dispose d'une visibilité suffisante dans la récupération de ces déficits.

(c) Evaluation des encours de production de prestation de service

La Direction évalue le pourcentage d'avancement des affaires à la date de clôture et détermine un montant d'honoraires moyen par dossier.

(d) Evaluation des provisions risques et charges

La Direction analyse avec ses conseils juridiques les litiges et évalue les provisions à comptabiliser s'il est nécessaire de réaliser une sortie de trésorerie pour le Groupe.

(e) Engagements sociaux

La Direction examine les hypothèses actuarielles utilisées dans l'évaluation des engagements postérieurs à l'emploi notamment le taux d'actualisation, le taux de *turn over* et le taux de progression des salaires.

(f) Evaluation des créances

La Direction évalue la valeur vénale des créances en fonction des probabilités de recouvrement.

3.2. Modalités de consolidation**3.2.1. Date de clôture et comptes individuels des entreprises consolidées**

Les sociétés du Groupe ont une date de clôture au 31 décembre. Les présents comptes consolidés ont été établis sur la base des comptes individuels des sociétés filiales de la société ADENES SAS. Ces comptes individuels, arrêtés au 31 décembre 2019, couvrent une période de 12 mois, à l'exception de la société CLAIMS IA créée en cours d'exercice.

Les états financiers utilisés au titre de l'information comparative sont ceux clos :

- au 31 décembre 2018 pour les éléments relatifs au bilan ;
- au 31 décembre 2018, couvrant une période de 12 mois pour les éléments relatifs au compte de résultat et aux flux de trésorerie.

Les comptes individuels relatifs aux périodes présentées des sociétés consolidées sont arrêtés conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation retenues pour le Groupe. Ils sont retraités afin d'être homogènes avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

3.2.2. Méthodes de consolidation**3.2.2.1. Participations contrôlées exclusivement : intégration globale**

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont exerçables ou convertibles à la date de clôture des comptes sont pris en considération.

Les états financiers de filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date où le contrôle cesse.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entité consolidante les éléments des comptes des entités consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entité consolidante dits « Part du Groupe », et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « Intérêts minoritaires » ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entité intégrée globalement et les autres entités consolidées.

3.2.2.2. Participations contrôlées sous influence notable : mise en équivalence

Les participations sous influence notable sont les entités dans lesquelles le Groupe a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles (présumée quand le Groupe possède 20% ou davantage des droits de vote), sans en avoir le contrôle. Les participations sous influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

La mise en équivalence consiste à :

- Substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- Éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées et consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

Les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont présentées dans les « Participations mises en équivalence » dans les immobilisations financières dans le bilan consolidé. La quote-part du Groupe dans les profits et pertes est présentée dans l'état du compte de résultat sur la ligne « Résultat net des participations mises en équivalence ».

Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le montant total des profits et pertes comptabilisés par les participations sous influence notable, selon la méthode de la mise en équivalence, à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée jusqu'à la date à laquelle elle prend fin.

Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une participation sous influence notable est égale ou supérieure à sa participation dans celle-ci, le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part de pertes à venir. La participation dans une entité sous influence notable est la valeur comptable de la participation en tant que telle, ainsi que toute part à long terme qui en substance constitue une partie de la participation nette telle que des prêts ou des créances liées à des participations. Lorsque la quote-part de l'investisseur est ramenée à zéro, les pertes supplémentaires font l'objet d'une provision, et un passif est comptabilisé si le Groupe a contracté une obligation légale ou implicite ou a effectué des paiements au nom de la participation. Si l'entité sous influence notable enregistre ultérieurement des bénéfices, le Groupe ne recommence à comptabiliser sa quote-part dans ces profits qu'après avoir dépassé sa quote-part de pertes nettes non comptabilisées.

3.2.2.3. Participations disposant d'un partenariat : intégration globale

Le Groupe, à travers la société ADENES, dispose de contrat de partenariat dans des participations détenues à hauteur de 6%. Le Groupe exerce un contrôle sur ces participations compte tenu des dispositions incluses dans le contrat de partenariat. Ces participations contrôlées disposant d'un faible lien capitalistique sont qualifiées d'entité *ad hoc* au regard des dispositions du référentiel comptable relatif aux comptes consolidés.

Une entité *ad hoc* est en effet définie comme une structure juridique distincte, créée spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires pour le compte d'une entreprise. L'entité *ad hoc* est structurée et organisée de manière telle que son activité n'est en fait exercée que pour le compte de cette entreprise, par mise à disposition d'actifs ou fourniture de biens, de services ou de capitaux. Une entité *ad hoc* est comprise dans le périmètre de consolidation dès lors qu'une ou plusieurs entreprises contrôlées ont en substance en vertu de contrats, d'accord, de clauses statutaires, le contrôle de l'entité.

Pour déterminer l'existence de ce contrôle, le référentiel comptable recommande d'apprécier l'économie de l'ensemble de l'opération à laquelle l'entité *ad hoc* participe et d'analyser les caractéristiques de la relation entre cette entité et l'entité consolidante. Dans cette optique les critères suivants ont été pris en considération par la Direction :

- une société régionale ne peut sortir du réseau qu'à l'unanimité des membres de l'assemblée générale, or la société ADENES peut exercer son droit de veto compte tenu de sa détention de 6% dans chacune des entités régionales ;
- les méthodes de travail sont imposées par la société ADENES ;
- la marque est commune aux différentes sociétés ;
- les différentes entités utilisent un logiciel commun ;
- le contrat prévoit dans son article « 6.3 – Résiliation du contrat de partenariat » que la société ADENES peut mettre fin au contrat de partenariat si les conditions de l'article « 5.2 – Obligations de la société partenaire » ne sont pas respectées. L'article 5.2 traite des thèmes suivants : traitement des dossiers, exécution

personnelle des prestations, qualité globale et processus d'exécution et de réalisation des missions, confidentialité.

Ces entités disposant d'un partenariat sont consolidées dans les états financiers selon la méthode de l'intégration globale. La part non détenue par le Groupe est présentée en intérêts minoritaires dans les états financiers consolidés. Les intérêts minoritaires relatifs aux participations disposant d'un partenariat et qualifiée d'entité ad hoc sont présentés en Note 3.2.2.5.

3.2.2.4. Titres détenus en autocontrôle

Les actions émises par la société consolidante ADENES SAS qui sont détenues directement ou indirectement par les sociétés contrôlées, sont qualifiées de titres détenus en autocontrôle.

Ces titres détenus en autocontrôle sont portés en diminution des capitaux propres consolidés, de même que les dividendes provenant de ces titres et le cas échéant les dépréciations comptabilisées.

Le prix de cession de titres détenus en autocontrôle, et la plus ou moins-value correspondante, nette d'impôt, sont imputés sur les capitaux propres consolidés.

La détention de titres en autocontrôle par les sociétés contrôlées non détenue à 100% par le Groupe, conduit à une modification du pourcentage d'intérêt dans ces sociétés. Cette modification se traduit par diminution du pourcentage d'intérêt du Groupe dans les sociétés détentrices de titres en autocontrôle.

3.2.2.5. Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont présentés pour leur valeur comptable dans les états financiers.

Les intérêts dans les capitaux propres et le résultat net des entreprises intégrées globalement revenant aux associés ou actionnaires autres que l'entreprise consolidante sont présentés dans des rubriques distinctes :

- au passif du bilan consolidé, en dehors des capitaux propres groupe et des dettes,
- au compte de résultat, après le résultat net total dans le compte de résultat consolidé.

Lorsque, à la suite de pertes, la part revenant aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'une entreprise consolidée par intégration globale devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires sont déduits des intérêts majoritaires. Si, ultérieurement, l'entreprise consolidée réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires sont alors crédités de tous ces profits jusqu'à ce que la partie qu'ils avaient assumée des pertes imputables aux intérêts minoritaires ait été totalement éliminée.

3.2.2.6. Opérations éliminées dans les états financiers consolidés

Dans les états financiers consolidés il est procédé à l'élimination des éléments suivants :

- Comptes réciproques de créances et de dettes ;
- Opérations internes au Groupe (achats, ventes, dividendes, marges internes ...) ;
- Provisions constituées au titre d'entités consolidées ;
- Toute autre opération impliquant les deux entités du Groupe.

3.2.2.7. Conversion des comptes établis en devises étrangères

Les participations établissant leurs états financiers en devises étrangères correspondent à des entités se trouvant à l'étranger, et dont leurs opérations ne sont pas conduites par le Groupe à partir de la FRANCE. Ces entités étrangères maîtrisent à ce jour leurs opérations et sont gérées de manière indépendante. Les états financiers des entités étrangères sont établis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité, cette monnaie peut être différente de la devise locale de l'entité.

La conversion des états financiers établis en devises étrangères s'effectue selon la méthode dite du cours de clôture :

- Les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis en euro au taux de change de clôture, l'exception des composantes des capitaux propres qui sont convertis au taux de change historique ;
- Les éléments du compte de résultat et les flux de trésorerie sont convertis en euro au cours de change aux dates de transactions ou, en pratique, à un cours qui s'en approche et qui correspond, sauf en cas de fluctuations importantes des cours, au cours moyen de l'exercice ;
- La différence de conversion en résultant est inscrite dans une composante distincte des capitaux propres appelée « Réserve de conversion » et réparti entre la part du Groupe et la part des intérêts minoritaires. La variation sur une période de cette réserve de conversion est comptabilisée dans les capitaux propres.

Les taux utilisés pour la conversion des états financiers en devises étrangères sont les suivants :

Parité Euros / Devises	Taux de clôture 31 décembre 2019	Taux moyen 31 décembre 2019	Taux de clôture 31 décembre 2018	Taux moyen 31 décembre 2018
DIR - Dirham marocain	0,093208	0,092856	0,091258	0,090300

3.3. Méthodes comptables et règles d'évaluation

3.3.1. Ecarts d'acquisition

3.3.1.1. Comptabilisation initiale

Le Groupe comptabilise les acquisitions d'entité selon la méthode dite de l'acquisition conformément au règlement CRC n°99-02 actualisé.

Le coût d'une acquisition est mesuré à la juste valeur le jour de l'acquisition. Les frais d'acquisition externes supportés sont comptabilisés dans le coût d'acquisition des titres dans les comptes consolidés.

Le Groupe évalue les actifs et passifs identifiables de l'entité acquise à leur juste valeur à la date d'acquisition.

L'excédent du coût d'acquisition par rapport à la quote-part d'intérêt revenant au Groupe dans le solde net des actifs et passifs identifiables acquis évalués à la juste valeur, est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition à l'actif du bilan consolidé. Conformément au règlement CRC n°2005-10, les écarts d'évaluation reconnus sur les actifs incorporels identifiables sont limités afin de ne pas créer un écart d'acquisition négatif.

Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part d'intérêt revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise évalués à la juste valeur, l'écart d'acquisition passif est inscrit au passif du bilan dans les provisions pour risques et rapportés aux résultats sur une période déterminée en fonction des objectifs fixés lors de l'acquisition. Lorsque la prise de contrôle dégage un écart d'acquisition passif, aucun écart d'évaluation positif n'est constaté. Lorsque l'acquisition est réalisée dans des conditions avantageuses et qu'elle ne présente pas de risque, l'écart d'acquisition négatif est alors repris en résultat sur la période.

La période pour évaluer la juste valeur du prix d'acquisition, y compris les compléments de prix éventuels, et pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs identifiables, est d'une durée de 12 mois après la date d'acquisition. Passé ce délai, toute modification du prix d'acquisition et de la valeur des actifs et passifs identifiables est comptabilisée en résultat.

3.3.1.2. Evaluation à chaque date de clôture

Le règlement n°2015-07 applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, conduit à ne plus amortir de façon systématique les écarts d'acquisition. En effet l'écart d'acquisition n'est plus amorti lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au Groupe. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année. En application de ce texte, le Groupe ne pratique plus d'amortissement sur les écarts d'acquisition depuis l'exercice clos au 31 décembre 2016. Les amortissements précédemment comptabilisés pour 823 K€ sont maintenus dans les états financiers consolidés.

La Direction apprécie à la clôture s'il existe un indice montrant que l'écart d'acquisition a pu perdre notablement de sa valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué sur la base d'une valeur recouvrable déterminée sur une situation nette comptable corrigée des fonds de commerce réévalués et des titres en autocontrôle. Le fonds de commerce réévalué est valorisée par :

- le résultat moyen des trois derniers exercices x 4
- et le CA moyen pondéré x 15 % (pondération de 3 pour l'exercice N, 2 pour l'exercice N-1, et 1 pour les exercices N-2 à N-4).

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'un écart d'acquisition devient inférieure à sa valeur nette comptable.

3.3.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles, figurent dans les comptes consolidés pour leur prix d'acquisition ou de production, ou leur juste valeur si elles ont été acquises dans le cadre d'une acquisition, diminué des amortissements cumulés et des dépréciations liées à des pertes de valeur constatées.

Les frais financiers spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les coûts de développement ne sont pas comptabilisés à l'actif du bilan et restent en charge de l'exercice.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Lorsque cela est applicable, le coût total de l'actif corporel est réparti entre ses différents éléments constitutifs, chaque élément étant comptabilisé séparément. Tel est le cas lorsque les différentes composantes d'un actif ont des durées d'utilité différentes ou qu'elles procurent des avantages à l'entreprise selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de mode d'amortissement différents.

Les amortissements pour dépréciation ont été déterminés en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, en fonction de leur utilisation probable. Les durées d'amortissement sont revues annuellement et sont modifiées si les attentes diffèrent des estimations précédentes ; ces changements d'estimation sont comptabilisés de façon prospective.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations	Méthode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans
Agencements, aménagements et installations	Linéaire	10 à 20 ans
Matériels de transport	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau et informatiques	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

3.3.3. Contrats de location

3.3.3.1. Contrats de location financement

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages économiques inhérents à la propriété du bien loué, sont comptabilisées à l'actif du bilan à la juste valeur, ou si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux dus au titre de la location. La dette correspondante est inscrite dans les passifs financiers.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt restant dû.

Ces immobilisations acquises dans le cadre de contrats de location-financement sont amorties selon le mode et les durées d'utilité de l'actif conformément aux règles du Groupe.

Si le transfert de propriété à l'issue du contrat est peu probable, les immobilisations correspondantes seront amorties sur la durée la plus courte de leur durée d'utilité ou de la durée du contrat.

3.3.3.2. Contrats de location simple

Les contrats de location ne répondant pas aux critères de qualification des contrats de location financement et dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages économiques inhérents à la propriété de l'actif sont comptabilisés en contrats de location simple. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés dans les charges linéairement sur la durée du contrat. Les paiements minimaux futurs dus sont présentés dans les engagements financiers.

3.3.4. Dépréciation des actifs

Les actifs immobilisés, à durée de vie définie ou indéfinie, font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de la période, et que leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable. Des tests de dépréciation sont éventuellement réalisés en comparant la valeur recouvrable et leur valeur nette comptable. Lorsqu'une dépréciation apparaît nécessaire, le montant comptabilisé est égal à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et de la valeur d'utilité.

3.3.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de :

- Participations ne répondant pas aux critères présentés en Note 3.2.2, et de participations répondant aux critères présentés en Note 3.2.2 mais non consolidées du fait de leur caractère non significatif. Ces participations sont initialement comptabilisées pour leur prix d'acquisition (frais de transaction inclus). A chaque arrêté, ces participations sont évaluées à leur juste valeur. En l'absence de marché actif, le Groupe évalue la juste valeur d'une participation non consolidée sur la base d'une quote-part de capitaux propres et sur les perspectives de rentabilité de la participation. Les variations de juste valeur sont enregistrées en charges financières.
- Prêts, dépôts et cautionnements : ces actifs sont comptabilisés sur la base des montants payés. En cas de signe objectif de perte de valeur, une dépréciation est enregistrée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée c'est-à-dire les flux de trésorerie futurs estimés.

3.3.6. Stocks d'encours de production de services

Les stocks comptabilisés dans les états financiers correspondent aux dossiers d'expertise en cours à la date de clôture des comptes.

Ces stocks d'encours de production de services sont évalués en fonction d'un pourcentage d'avancement des dossiers et d'un montant d'honoraires moyen par dossier.

3.3.7. Créances clients et dettes fournisseurs

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur de recouvrement estimée, c'est-à-dire les flux de trésorerie futurs estimés, est inférieure à la valeur comptable, en tenant compte des sommes couvertes par les organismes d'assurance-crédit.

3.3.8. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires ainsi que les placements à court terme offrant une grande liquidité et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les placements à court terme sont évalués à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat. Les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

3.3.9. Avantages du personnel

Les avantages du personnel sont évalués et présentés selon :

- Les avantages à court terme, tels que les salaires, cotisations sociales, les primes payables, la participation salariale. Ces avantages à court terme sont présentés dans le compte de résultat sur la ligne « Charges de personnel » ;
- Les avantages à long terme, telles que les médailles du travail, les indemnités de fin de contrat, et les avantages postérieurs à l'emploi (régimes à prestations définies).

Le Groupe n'a pas mis en place d'avantages au personnel dans le cadre de régimes à prestations définies. Son engagement se limite aux indemnités légales de fin de carrière qui sont évaluées selon la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation est ensuite actualisée pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses financières et des hypothèses démographiques qui sont présentées en Note 7.11. Cette évaluation de l'obligation est effectuée tous les ans. Les engagements sont présentés dans le bilan.

3.3.10. Autres provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges, est comptabilisée dès qu'il existe une obligation, nettement précisée quant à son objet, résultant d'événements survenus ou en cours, et rendant probable une sortie de ressources mais dont l'échéance reste incertaine. Le montant provisionné est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date de clôture, en excluant les produits éventuellement attendus. Chaque risque ou charge fait l'objet d'une évaluation au cas par cas à la date de clôture et les provisions sont ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

3.3.11. Provisions réglementées

Les provisions réglementées et les autres éléments comptabilisés selon dispositions fiscales locales dans les comptes annuels des entités consolidées, sont annulées dans les comptes consolidés du Groupe. Ce retraitement donne lieu à la constatation d'une imposition différée le cas échéant.

3.3.12. Dettes financières

Les dettes financières sont enregistrées à leur juste valeur au moment de leur acquisition (coût de transaction inclus) puis sont comptabilisés ultérieurement au coût amorti.

Le Groupe n'applique pas la méthode préférentielle du Règlement CRC n°99-02 consistant à étaler sur la durée de vie de l'emprunt les frais d'émission et les primes de remboursement et d'émission d'emprunts obligataires.

Le Groupe ne dispose pas d'instruments dérivés et d'instruments de couverture.

3.3.13. Reconnaissance des revenus

Le chiffre d'affaires du Groupe comprend :

- des prestations de services d'expertise ;
- de vente de marchandises correspondant à du matériel ;

3.3.14. Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur au cours du jour de la transaction.

En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change à la clôture. Les gains et pertes de change en résultant sont inscrits au compte de résultat en charges ou produits financiers lorsque l'opération a un caractère financier et en charges ou produits d'exploitation lorsque l'opération a un caractère commercial.

3.3.15. Fiscalité

3.3.15.1. Impôts sur les sociétés

Toutes les sociétés du groupe sont soumises à l'impôt sur les sociétés.

Il existe un groupe d'intégration fiscale composé des sociétés suivantes : ADENES, ADENES CLAIM MANAGEMENT, ADENES CALL CENTER et ADENES EAD. Les autres sociétés du Groupe sont fiscalement indépendantes.

Conformément à la convention d'intégration fiscale :

- Les charges d'impôt sont comptabilisées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale,
- La société mère comptabilise la dette globale d'impôt vis-à-vis de l'Etat étant légalement seule redevable de l'impôt sur les sociétés, de la contribution sociale sur cet impôt,
- Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont conservées chez la société mère.

3.3.15.2. Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés sur l'ensemble des différences temporaires observées entre la valeur dans les états financiers consolidés d'un actif ou d'un passif et sa base fiscale. Les différences permanentes telles que les dépréciations des écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'une fiscalité différée.

Les taux d'imposition utilisés pour l'évaluation des impôts différés sont ceux relatifs à l'entité fiscale dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du règlement du passif. Le taux d'imposition retenu pour les sociétés françaises est de 28% ou 31% selon le niveau de CA des sociétés et le taux d'impôt local pour les sociétés étrangères.

Les effets de modification des taux d'imposition (report variable) sont inscrits dans le compte de résultat de la période au cours duquel le changement a été décidé par l'administration fiscale locale sauf lorsque la contrepartie a été comptabilisée initialement en capitaux propres, dans ce cas l'effet de changement de taux est comptabilisé également dans les capitaux propres.

Les impôts différés ont été comptabilisés en fonction des échéances de retournement des différences temporaires et des nouveaux taux d'imposition issus de la loi de finance 2018. En fonction de la date de retournement, le taux d'impôt passe de 31% à 25%.

Les impôts différés actifs et impôts différés passifs sont présentés en position nette (impôts différés nets) pour chaque entité fiscale.

En présence d'impôts différés nets actifs générés principalement par des situations fiscales déficitaires (déficits fiscaux reportables), les impôts différés actifs sont comptabilisés (reconnus) dans le bilan consolidé que dans la mesure où il est fortement probable qu'ils seront imputés sur des bénéfices futurs de l'entité fiscale concernée. Les impôts différés actifs non reconnus sont mentionnés le cas échéant dans la Note 7.15 ci-dessous.

3.3.16. Contribution économique territoriale

Les deux composantes de la contribution économique territoriale (CET), la contribution foncière des entreprises (CFE) d'une part et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) d'autre part, sont présentées au compte de résultat consolidé en « Impôts et Taxes » conformément aux recommandations de l'ANC.

3.3.17. Résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels comprennent les éléments de charges et de produits de l'activité courante dont la nature et les montants présentent un caractère non récurrent.

3.3.18. Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – Part du Groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action correspond au résultat par action – Part du Groupe – tenant compte du nombre d'action maximal issu de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires de la société (obligations convertibles et

bons de souscriptions d'actions). Le résultat dilué par action – Part du Groupe – est déterminé sur la base du nouveau taux d'intérêt du Groupe obtenu par la conversion maximale des instruments dilutifs émis par les entités concernées.

4. Informations relatives au périmètre de consolidation

Les entreprises comprises dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

Sociétés	31 décembre 2019			31 décembre 2018		
	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
ADENES	100,00%	77,94%	Intégration globale	100,00%	78,13%	Intégration globale
ACCESSAVIE	Absorbée par ADENES		Intégration globale	100,00%	78,13%	Intégration globale
ADENES ASSISTANCE	Absorbée par ADENES		Intégration globale	100,00%	78,13%	Intégration globale
ADENES CC	100,00%	77,95%	Intégration globale	100,00%	78,13%	Intégration globale
ADENES CLAIM MANAGEMENT	100,00%	77,95%	Intégration globale	100,00%	78,13%	Intégration globale
FOCALYSE	82,00%	63,92%	Intégration globale	82,00%	64,06%	Intégration globale
ELEX IARD	77,88%	60,70%	Intégration globale	77,88%	60,84%	Intégration globale
BATI FIVE ASSOCIES	51,01%	39,75%	Intégration globale	39,00%	30,47%	Intégration globale
ELECTROREN	51,00%	39,75%	Intégration globale	51,00%	39,84%	Intégration globale
DYNAREN	49,02%	38,21%	Mise en Equivalence	49,02%	38,30%	Mise en Equivalence
ELEX PAYS BASQUE GASCOGNE (1)	17,87%	6,17%	Intégration globale	7,25%	6,60%	Intégration globale
ELEX MIDI PYRENEES (1)	6,01%	4,69%	Intégration globale	6,01%	4,70%	Intégration globale
ELEX GRAND EST (1)	Absorbée par ELEX France		Intégration globale	6,00%	4,69%	Intégration globale
ELEX FRANCE (1)	7,77%	5,17%	Intégration globale	5,81%	4,59%	Intégration globale
ELEX MONACO (1)	95,00%	4,91%	Intégration globale	95,00%	4,36%	Intégration globale
ELEX MAROC (1)	100,00%	5,17%	Intégration globale	100,0%	4,59%	Intégration globale
ADENES EAD	100,00%	77,94%	Intégration globale	100,0%	78,13%	Intégration globale
CLAIMS IA (2)	50,00%	38,97%	Intégration proportionnelle			

- 1) Société consolidée en vertu d'un accord de partenariat conférant un contrôle sur cette société (cf. Note 3.2.2.3 ci-dessus) ;
- 2) Société contrôlée conjointement selon les statuts et la pacte d'associés.

Le périmètre de consolidation comprend 15 entités consolidées au 31 décembre 2019 contre 17 entités au 31 décembre 2018.

5. Comparabilités des comptes

5.1. Variation de périmètre de la période

Les variations de périmètre sur la période sont les suivantes :

- Acquisition en janvier 2019 d'un fonds de commerce par ELEX France ;
- Création le 11 avril 2019 de la société CLAIMS IA détenue à 50% par ADENES ;
- Fusion des sociétés ACCESSAVIE et ADENES ASSISTANCE chez la société ADENES ;
- Acquisition de 231 parts dans la société BATI FIVE conduisant à une augmentation du taux de contrôle de 39% à 51%, et de 9.28% du taux d'intérêt ;
- Acquisition au 1^{er} juillet 2019 de 100% de la société LEPAGE & CAROFF et fusion dans la société ELEX France ;
- Fusion de la société EADC (non consolidée précédemment) dans ELEX France au 30 septembre 2019 ;
- Acquisition le 23 juillet 2019 de 94% des titres ELEX GRAND EST pour 6.6 M€ avant fusion dans la société ELEX France ;
- Création de la société CLAIMS IA détenue à 50%.

Les flux de trésorerie relatifs aux variations de périmètre sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Acquisition titres Elex Nord		78
Acquisition titres Lepage et Caroff	390	
Trésorerie acquise sur Lepage et Caroff	(347)	
Acquisition fonds de commerce Degroise	245	
Titres EADC fusionné	130	
Trésorerie EADC apportée à la fusion	(10)	
Acquisition titres Elex Grand Est	6 618	
Acquisition titres Bati Five	37	
Incidence des variations de périmètre	7 063	78

5.2. Variation de périmètre de la période précédente

Les variations de périmètre sur la période précédente sont les suivantes :

- Création de la société ADENES EAD le 3 avril 2018 ;
- Vente de 45% de la société ELEX Nord par ADENES aux sociétés ELEX FRANCE, ELEX RHONE ALPES AUVERGNE et ELEX Midi Pyrénées ;
- Fusion des sociétés ELEX Nord, ELEX RHONE ALPES AUVERGNE et ELEX Bretagne chez la société ELEX FRANCE.

5.3. Changements de présentation et de méthodes comptables

Il n'existe pas de changement de présentation ou de changement de méthodes comptables par rapport à l'exercice clos au 31 décembre 2018.

6. Informations par segment d'activité

Le Management a défini les segments d'activité en vue de prendre des décisions en matière d'allocation de ressources aux segments et d'évaluation de leur performance.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019			
	CA	%	REX	%
ADENES	65 439	46%	(1 360)	-23%
Prestation d'expertise après sinistre	65 439	46%	(1 360)	-23%
ADENES CC	0	0%	11	0%
Call center	0	0%	11	0%
ADENES CLAIM MANAGEMENT	5 582	4%	858	14%
Délégation de gestion	5 582	4%	858	14%
FOCALYSE	726	1%	80	1%
Recherche et investigation de causes	726	1%	80	1%
ELEX IARD	75	0%	60	1%
Prestation de formation	75	0%	60	1%
BATI FIVE ASSOCIES	1 869	1%	23	0%
DYNAREN	0	0%	0	0%
Reconstruction après sinistre	1 869	1%	23	0%
ELECTROREN	337	0%	(75)	-1%
ELEX PAYS BASQUE GASCOGNE (ex-BIPA)	968	1%	30	1%
ELEX MIDI PYRENEES	6 201	4%	994	17%
ELEX FRANCE (ex ADENES PPE, SUD EST)	61 019	43%	5 293	89%
ELEX MONACO	0	0%	0	0%
ELEX MAROC (ex DUPORTAL MAROC)	140	0%	52	1%
ADENES EAD	0	0%	(18)	0%
Prestation d'expertises après sinistre	68 665	48%	6 276	106%
CLAIMS IA	0	0%	(19)	0%
Prestations informatiques	0	0%	(19)	0%
Total Groupe	142 355	100%	5 930	100%

7. Informations relatives aux postes du bilan consolidé

7.1. Ecart d'acquisition

(en milliers d'euros)	31 décembre 2018	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Reclassement	Variation de périmètre	31 décembre 2019
Ecart d'acquisition						
Ecart d'acquisition	3 082				6 527	9 609
Total	3 082				6 527	9 609
Amortissement des écarts d'acquisition						
Ecart d'acquisition	(823)					(823)
Total	(823)					(823)
Écart d'acquisition net	2 258				6 527	8 786

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019
ELEX IARD	44
BATI FIVE Associés	51
DYNAREN	114
ELXE PAYS BASQUE GASCOGNE	66
ELEX MIDI PYRENEES	231
ELEX GRAND EST	6 426
ELEX France	1 854
Total	8 786

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture comme indiqué en Note 3.3.1.2 ci-dessus. Le test de dépréciation consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable pour chaque société acquise. Cette valeur recouvrable est déterminée sur une situation nette comptable corrigée des fonds de commerce réévalués et des titres en autocontrôle. Le fonds de commerce réévalué est valorisé par :

- le résultat moyen des trois derniers exercices x 4
- et le CA moyen pondéré x 15 % (pondération de 3 pour l'exercice N, 2 pour l'exercice N-1, et 1 pour les exercices N-2 à N-4).

Il n'a pas été identifié d'indice de perte de valeur au 31 décembre 2019. Les tests de dépréciation établis par la Direction conduisent à l'absence de dépréciation au 31 décembre 2019.

7.2. Immobilisations incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2018	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Reclassement	Ecart de conversion	Autres flux non cash	31 décembre 2019
Immobilisations incorporelles brutes							
Frais de développement	0				0	(0)	0
Fonds de commerce	0	0				(0)	0
Logiciels, licences informatiques	3 713	322	(119)			4	3 919
Autres immobilisations incorporelles	93			0		(0)	93
Avances et acomptes sur immos incorporelles							
Total	3 806	322	(119)	0	0	3	4 012
<i>Dont location financement</i>							
Amortissements et dépréciations							
Frais de développement	(0)	(0)			(0)		(0)
Fonds de commerce							
Logiciels, licences informatiques	(3 046)	(440)	119			(4)	(3 370)
Autres immobilisations incorporelles							
Total	(3 046)	(440)	119		(0)	(4)	(3 370)
<i>Dont location financement</i>							
Immobilisations incorporelles nettes	760	(118)		0	0	(1)	642

Il n'a pas été identifié d'indice de perte de valeur sur les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2019.

7.3. Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31 décembre 2018	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Reclassement	Ecart de conversion	Autres flux non cash	31 décembre 2019
Immobilisations corporelles brutes							
Agencements et aménagement sur terrains	16			(16)			
Constructions et agencements	224	0	(6)	12		0	230
Installations techniques, matériels et outillages	47	13		(33)		0	27
Autres immobilisations corporelles	12 221	1 079	(1 150)	37	0	191	12 377
Immobilisations corporelles en cours	41	290				(0)	331
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	2		(2)				
Total	12 550	1 383	(1 158)		0	191	12 965
<i>Dont location financement</i>	<i>1 754</i>		<i>(395)</i>				<i>1 359</i>
Amortissements et dépréciations							
Agencements et aménagement sur terrains	(0)	(2)		2			0
Constructions et agencements	(225)			10		0	(215)
Installations techniques, matériels et outillages	(36)	(3)		26		0	(13)
Autres immobilisations corporelles	(7 540)	(966)	907	(39)	(0)	(167)	(7 805)
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
Total	(7 800)	(971)	907	(1)	(0)	(167)	(8 032)
<i>Dont location financement</i>	<i>(1 736)</i>	<i>34</i>	<i>391</i>			<i>(1)</i>	<i>(1 312)</i>
Immobilisations corporelles nettes	4 749	412	(251)	0	0	24	4 933
<i>Dont location financement</i>	<i>19</i>	<i>34</i>	<i>(4)</i>			<i>(1)</i>	<i>48</i>

Les biens financés par contrat de location financement concernent essentiellement du matériel informatique.

Il n'a pas été identifié d'indice de perte de valeur sur les immobilisations corporelles au 31 décembre 2019.

7.4. Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31 décembre 2018	Correction des A-nouveaux	Augmentation Dotation	Diminution Reprises	Reclassement	Autres flux non cash	31 décembre 2019
Immobilisations financières							
Titres des participations non consolidées	177	(9)	88			(167)	90
Dépréciation sur titres de participations							
Titres Immobilisés	11			(1)			10
Dépréciation sur titres immobilisés	(1)						(1)
Créances rattachés à des participations	32		1	0		5	37
Dépôts de garantie et cautionnements versés	1 010		243	(465)		9	797
Prêts et autres actifs financiers	40		5	(36)		(5)	4
Total	1 267	(9)	337	(502)		(158)	937

Les participations non consolidées au 31 décembre 2019 comprennent principalement VERING FRANCE pour 86 K€.

En 2018, les participations non consolidées sont les suivantes :

- EADC (130 K€)
- VERING FRANCE (35 K€)
- LLG EPHORE (8,6 K€)
- CLE ARCHITECTURE (0,5 K€)
- ASSOCIATION ELEX (0,1 K€)
- Autres participations (3 K€)

7.5. Participations mises en équivalence

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2018	Résultat distribué	Résultat 2019	31 décembre 2019
Participations mises en équivalence				
DYNAREN	386	0	11	398
Total	386	0	11	398

7.6. Stocks d'encours de production de services

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Encours de production de services	7 937	8 045
Dépréciations des encours	0	0
Stocks nets d'encours de production de services	7 937	8 045

7.7. Créances clients

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Clients et comptes rattachés	29 334	30 077
Dépréciations des créances clients	(7)	(8)
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	246	342
Créances nettes	29 573	30 412

L'échéance des créances clients est inférieure à un an.

7.8. Autres créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Créances sociales	48	121
Créances fiscales	6 428	5 569
Comptes courants (1)	183	0
Dépréciation des comptes courant	0	(0)
Débiteurs divers	405	366
Charges constatées d'avance	1 688	1 298
Charges à répartir	284	82
Autres créances présentées en BFR	9 035	7 436
Créance d'impôt sur les sociétés	752	1 587
Autres créances	9 787	9 023

1) Dont 110 K€ de compte courant avec CLAIMS IA détenue à 50%, et 51 K€ sur Elex Maroc ;

L'échéance de ces créances est inférieure à un an.

7.9. Détail de la trésorerie nette

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Valeurs mobilières de placement	1 937	1 731
Disponibilités	8 313	11 247
Trésorerie et équivalent de trésorerie	10 250	12 978
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 250	12 978
Découverts bancaires	185	32
Trésorerie nette	10 065	12 946

7.10. Capitaux propres

7.10.1. Capital social

Le nombre d'actions composant le capital social de la société ADENES SAS est de 1 645 988 à la valeur nominale de 1 €, soit un montant total du capital social de 1 645 988 €.

7.10.2. Titres détenus en autocontrôle

Les actions de la société ADENES détenus par des sociétés contrôlées sont annulées des capitaux propres.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	Nombre de titres	31 décembre 2018	Nombre de titres
Titres d'autocontrôle détenus par ELEX Nord				
Titres d'autocontrôle détenus par ELEX Pays Basque Gascogne	(40)	40 000	(40)	40 000
Titres d'autocontrôle détenus par ELEX Midi Pyrénées	(40)	40 000	(40)	40 000
Titres d'autocontrôle détenus par ELEX Rhône Alpes Auvergne				
Titres d'autocontrôle détenus par ELEX Grand Est			(40)	40 000
Titres d'autocontrôle détenus par ELEX France	(779)	303 009	(739)	263 008
Titres d'autocontrôle détenus par ELEX Bretagne				
Titres détenus en autocontrôle annulés	(859)	383 009	(859)	383 008

7.10.3. Dividendes

La société ADENES n'a pas distribué de dividendes en 2019 au titre de l'exercice 2018.

7.10.4. Réserve de conversion

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dirham marocain	1	(0)
Réserve de conversion	1	(0)
Part Groupe	0	(0)
Part Intérêts minoritaires	1	0

7.10.5. Résultat net par action

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Résultat net (Part du Groupe)	(296)	967
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	1 645 988	1 645 988
Bénéfice de base par action (en euros)	(0,18) €	0,59 €

7.10.6. Intérêts minoritaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Intérêts minoritaires dans les entités contrôlées	1 620	1 571
<i>Dont résultat de la période</i>	<i>(167)</i>	<i>204</i>
Intérêts minoritaires dans les entités <i>ad hoc</i> consolidées	6 519	7 195
<i>Dont résultat de la période</i>	<i>3 807</i>	<i>6 131</i>
Intérêts minoritaires	8 140	8 766

La société ADENES SA n'a pas émis d'instrument dilutif.

7.11. Provisions pour risques et charges

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2018	Dotation	Reprises	Ecart de conversion	Autres flux non cash	31 décembre 2019
Provisions pour risques	404	44	(68)		(0)	381
Provision pour pensions et retraites	373	125	(291)		(0)	207
Provisions pour charges	311	5				315
Provisions pour risques et charges	1 088	174	(358)		(0)	903

- a) Le Groupe a estimé le montant des indemnités de retraite pour les sociétés françaises en fonction des principales hypothèses suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Hypothèse financière		
Taux d'actualisation	1,30%	1,30%
Futures augmentations de salaire (moyennes)	1,00%	1,00%
Taux de cotisation cadres	50,00%	50,00%
Taux de cotisation non cadres	38,00%	38,00%
Hypothèse démographique		
Âge de la retraite	âge légal	âge légal
Table d'espérance de vie	2014-2016	2009-2011
Taux de turn over	Évalué par catégorie et par tranche d'âge	Évalué par catégorie et par tranche d'âge

La société ELEX MIDI-PYRENEES a souscrit un contrat auprès de compagnies d'assurance pour financer les indemnités de fin de carrière. Les sommes mises à disposition par ces sociétés s'élèvent à 11 K€ au 31 décembre 2019.

7.12. Emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)	31 décembre 2018	Augmentation	Remboursement	Reclassement	Autres flux non cash	31 décembre 2019
Emprunts auprès des établissements de crédit	7 024	6 992	(1 788)		1	12 229
Dépôts et cautionnement reçus	4					4
Dettes rattachées aux participations (crédit vendeur)	445	0	(241)			204
Dettes financières auprès des établissements financiers	7 472	6 992	(2 029)		1	12 437
<i>Dont location financement</i>	<i>138</i>	<i>169</i>	<i>(245)</i>		<i>2</i>	<i>64</i>
Autres emprunts et dettes financières	0			0		0
Intérêts courus sur dettes financières	24	0	(2)			22
Découvert bancaire	32	0	153			185
Autres dettes financières	56	0	151	0		207
Endettement financier brut et assimilés	7 528	6 992	(1 878)	0	1	12 644
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(12 978)					(10 250)
Dettes financières nettes	(5 450)					2 394

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	à 1 an	1 à 4 ans	5 ans ou plus
Emprunts auprès des établissements de crédit	12 229	2 843	7 644	1 742
Dépôts et cautionnement reçus	4			4
Dettes rattachées aux participations	204	204		
Dettes financières auprès des établissements financiers	12 437	3 046	7 644	1 746
Intérêts courus sur dettes financières	22	22		
Découvert bancaire	185	185		
Autres dettes financières	207	207		
Endettement financier brut et assimilés	12 644	3 253	7 644	1 746

7.13. Dettes fournisseurs

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dettes fournisseurs	10 586	12 966
Clients - Avances et acomptes recus	1 472	1 849
Dettes fournisseurs	12 058	14 816

Les dettes fournisseurs ont une échéance inférieure à un an.

7.14. Autres dettes

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dettes sociales	13 450	13 398
Dettes fiscales	12 950	10 627
Comptes courants avec les associés minoritaires (1)	3 586	3 395
Autres dettes diverses	5 659	4 007
Produits constatés d'avance	996	1 115
Total Autres dettes et comptes de régularisation présentées en BFR	36 641	32 542
Fournisseurs d'immobilisations	44	1 784
Dettes d'impôts sur les sociétés	22	426
Autres dettes et comptes de régularisation	36 707	34 753

- 1) En 2019 dont 354 K€ sur BATIFIVE, 494 K€ sur ELEX MIDI PYRENEES, 2 604 K€ sur ELEX France et 30 K€ sur ELEX MONACO ;

En 2018 dont 2 458 K€ sur ELEX FRANCE, 565 K€ sur ELEX MIDI PYRENEES, 243 K€ sur BATI FIVE, 64 K€ sur ELEX PAYS BASQUE GASCOGNE ;

Ces dettes ont une échéance inférieure à un an.

7.15. Impôts différés

(en milliers d'euros)	31 décembre 2018	Correction des A-Nouveaux	Variation en résultat	Effet de taux en résultat	31 décembre 2019
Impôts différés - Actif	1 140	2	(44)	(58)	1 040
Impôts différés - Passif	0	0	64	(5)	59
Total Impôts différés nets	1 140	2	(107)	(53)	982

Les impôts différés se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Déficits fiscaux reportables	640	571
Non reconnaissance d'IDA sur déficits fiscaux	(456)	(295)
IDA sur déficits fiscaux reconnus	184	276
Différences temporaires sur résultats fiscaux	772	706
Différences temporaires sur crédit-bail	4	38
Différences temporaires sur amortissements dérogatoires	(47)	(72)
Différence temporaires sur les engagements de retraite	61	68
Différences sur provisions internes	(16)	(77)
Différences sur transactions non réciproques	37	71
Autres différences temporaires	(13)	130
Total impôts différés nets	982	1 140

7.16. Détail du Besoin en fonds de roulement

(en milliers d'euros)	31 décembre 2018	Variation du BFR	Reclassement	Ecart de conversion	Correction d'a nouveau	Autres flux non cash	31 décembre 2019
Stocks et en-cours nets	8 045	(108)	0	0	0	0	7 937
Créances clients nettes	30 412	(647)	(574)	0	0	383	29 573
Autres créances nettes	7 436	1 362	473	1	(0)	(237)	9 035
Dettes fournisseurs	(14 815)	2 835	0	(0)	0	(77)	(12 058)
Autres dettes	(32 542)	(4 161)	62	(0)	0	0	(36 641)
Total des variations du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) (1)	(1 465)	(719)	(39)	1	(0)	69	(2 154)

8. Informations relatives aux postes du compte de résultat

8.1. Ventilation du chiffre d'affaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Production vendue de biens		0
Ventes de marchandises	391	1 171
Production vendue de services	141 037	135 635
Produits des activités annexes	2 255	308
Total du chiffre d'affaires Brut	143 683	137 115
Rabais, remise et ristournes accordés	(1 328)	(982)
Total du chiffre d'affaires net	142 355	136 133

8.2. Autres produits d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Production stockée	(106)	2 406
Production immobilisée	19	31
Subventions d'exploitation	1	23
Transferts de charges d'exploitation	1 050	1 053
Autres produits	245	69
Total des autres produits d'exploitation	1 209	3 583

8.3. Achats consommés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Achats de matières premières et de marchandises	(428)	(1 165)
Achats d'études et prestations de services	(16 035)	(11 867)
Achats non stockés de matières et fournitures	(1 900)	(1 776)
Variation de stocks	(2)	1
Total des achats consommés	(18 365)	(14 806)

8.4. Services extérieurs

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Sous-traitance	(1 586)	(567)
Locations immobilières & mobilières et charges locatives	(8 540)	(7 409)
Primes d'assurances	(864)	(1 946)
Publicité	(473)	(221)
Déplacements et réceptions	(3 779)	(3 762)
Honoraires et charges d'intérim	(9 995)	(10 428)
Frais postaux et de télécommunications	(3 196)	(3 358)
Maintenance et entretien	(2 515)	(2 339)
Autres services extérieurs	(987)	(974)
Total des services extérieurs	(31 936)	(31 005)

8.5. Charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Charges de personnel		
Rémunérations du personnel	(58 008)	(54 807)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(23 880)	(24 152)
Participation des salariés	(935)	(1 117)
Autres charges de personnel (donc CICE)	213	1 581
Total des charges de personnel	(82 610)	(78 494)

8.6. Impôts et taxes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Impôts et taxes sur rémunérations	(1 247)	(1 524)
Autres taxes	(2 175)	(2 139)
Total des impôts et taxes	(3 422)	(3 663)

8.7. Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dot./Amt. & Prov. immo. incorporelles	(440)	(442)
Dot./Amt. & Prov. immo. corporelles	(971)	(1 216)
Dot./Prov. pour risques et charges	10	123
Dot./Prov. nettes du fonds de roulement	(27)	8
Dot./Amt. Charges à répartir	(26)	(20)
Dot./Rep. aux provisions sur IDR	153	361
Total des amortissements, provisions et dépréciations nettes	(1 300)	(1 186)

8.8. Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Produits financiers sur titres de participation non consolidées et actifs financiers	14	130
Gains de change	0	0
Autres produits financiers	1	32
Reprise de dépréciation sur actifs financiers	20	0
Produits financiers	35	162
Intérêts financiers	(276)	(269)
Pertes de change	(1)	0
Autres charges financières	(29)	(25)
Dépréciation nettes sur actifs financiers	0	(0)
Charges financières	(306)	(293)
Résultat financier	(270)	(131)

8.9. Résultat exceptionnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	127	513
Produits de cession d'immobilisations corp.	237	37
Reprises exceptionnelles sur provisions	94	210
Produits exceptionnels	459	760
Charges exceptionnelles sur les opérations de gestion	(306)	(1 104)
VNC des immobilisations corp. cédées	(275)	(325)
Provisions exceptionnelles	(44)	(62)
Charges exceptionnelles	(625)	(1 492)
Résultat exceptionnel	(166)	(732)

8.10. Impôts sur les résultats

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Impôts exigibles	(2 000)	(2 789)
Impôts différés	(161)	251
Impôts sur les résultats	(2 161)	(2 538)

8.11. Preuve de l'impôt

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Résultat avant impôt	5 505	9 728
Taux d'impôt sur le revenu	31,00%	33,33%
Impôt sur le revenu selon le taux d'imposition	1 706	3 242
Impôt sur le revenu enregistré dans le compte de résultat	2 161	2 538
Différence	(454)	704
Différences permanentes sociales	(120)	(176)
Dépréciation sur titres de participation consolidés		10
Reprise de l'écart d'acquisition négatif		(10)
Frais de fusion non comptabilisés en résultat	20	156
Taux d'impôt réduit	75	48
Crédits d'impôt (CICE et Mécénat)		492
Activation de déficit non reconnus antérieurement	(92)	146
Déficits reportables utilisés sur la période et non reconnus antérieurement		35
Quote-part de frais et charges sur versement des dividendes	(64)	
Déficits nés sur la période et non reconnus	(148)	(10)
Produits liés à l'application du régime fiscal de groupe		6
Effet du résultat des mises en équivalence	2	38
Imposition des sociétés étrangères	9	(1)
Autres	(136)	(31)
Total	(454)	704

9. Autres informations

9.1. Effectif

<i>Personnel à la fin de la période</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dirigeants, cadres	553	520
Employés et ouvriers non cadres	713	802
Total	1 266	1 322

9.2. Evènements post clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire le 23 mars 2020 en France, constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes consolidés clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

La Direction constate que cette crise sanitaire a un impact significatif depuis le 16 mars 2020 sur l'activité des filiales notamment par la suspension de la transmission des ordres de mission consécutif à la fermeture de plusieurs agences d'agent d'assurance et l'impossibilité de mettre en place des mesures de télétravail chez certains partenaires. Cette baisse significative d'activité ne remet toutefois pas en cause la continuité d'exploitation du Groupe.

Dans ce contexte, le Groupe a mis en œuvre les différentes mesures mises à disposition sur le plan réglementaire et financier afin de poursuivre son activité :

- Recours à l'activité partielle sur l'ensemble des filiales ;
- Obtention de prêts garantis par l'Etat sur ADENES (2 M€) et Elex France ;
- Le report d'une partie des charges sociales (URSSAF et cotisations retraites).

A la date d'arrêté des comptes du Groupe, eu égard à une situation extrêmement évolutive en France, la Direction n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat consolidés.

Eu égard à ces mesures et à la situation financière du Groupe à la date de l'arrêté des comptes, la Direction estime que la poursuite de l'exploitation du Groupe n'est pas remise en cause.

9.3. Engagements hors bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Nantissement de fonds de commerce au profit des établissements de crédit	216	295
Nantissement de titres au profit des établissements de crédit	7 189	712
Nantissement de créances	174	
Gage espèces	0	724
Autres actifs gagés (véhicule, matériel)	0	120
Cautions bancaires	0	82
Garantie bancaire sur bail commercial	446	446
Engagements donnés	8 025	2 379
Blocage de compte courant d'associés minoritaires		837
Lignes de crédit, autorisation de découvert	0	35
Garanties reçues	2 528	
Engagements reçus	2 528	872

9.4. Rémunérations allouées aux dirigeants

En application de l'article R123-198-1 du Code de commerce, le montant global des rémunérations directes et indirectes allouées au titre de l'exercice aux dirigeants n'est pas indiqué, car revenant à identifier la situation personnelle des membres de la direction.

9.5. Honoraires CAC

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Au titre du Contrôle légal des comptes	253	228
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes		0
Total	253	228

En HT et hors frais

ADENES
S.A.S au capital de 1 305 988 €
Siège social : 18, rue Hélène et François MISSOFFE
75017 PARIS
511 709 677 RCS PARIS

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE ADENES

MODALITÉS DE LA CONSOLIDATION :

Les comptes consolidés qui vous sont présentés incluent dans le périmètre de consolidation les sociétés répondant à la définition « d'entités ad hoc », telles que définies par le règlement CRC n° 99-02 et le règlement ANC n° 2014-03 actualisé en 2019.

La date de consolidation retenue comme date d'établissement des comptes consolidés est le 31 décembre 2019.

À l'exception de la société DUPORTAL MAROC SA, dont les comptes sont établis en dirham marocain, et qui ont été convertis en euro selon la méthode du cours de clôture, toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation établissent leurs comptes sociaux en euros, les comptes consolidés qui vous sont présentés sont donc établis en euros.

La méthode de consolidation retenue est la méthode de l'intégration globale, sauf en ce qui concerne la société DYNAREN, pour laquelle la méthode de mise en équivalence a été retenue et la société CLAIMS IA pour laquelle la méthode de l'intégration proportionnelle a été retenue.

Les comptes consolidés qui vous sont présentés incluent dans leur périmètre quinze sociétés, contre dix-sept pour l'exercice 2018, cette différence étant due à l'entrée de la société CLAIMS IA dans le périmètre d'intégration et aux sorties du périmètre des sociétés ACCESSAVIE, ADENES ASSISTANCE et ELEX GRAND EST.

Les notes annexées aux états financiers consolidés vous donnent toutes informations sur l'identité des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation, ainsi que sur les règles d'établissement des comptes consolidés.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE :

Le groupe ADENES a développé une offre de services complète adaptée au marché de l'assurance axée sur le traitement des sinistres d'assurés pour le compte des assureurs et la maîtrise des risques :

- expertise après sinistre (sur site, visio-expertise, et par télé expertise),
- réparation en nature après sinistre,
- recherche et investigation afin de déterminer les causes des sinistres,
- maîtrise d'œuvre,
- gestion déléguée de dossiers sinistres pour le compte de compagnies d'assurance, point d'entrée unique,
- audit des risques et visites de sites,
- estimation préalable des risques,
- gestion des standards téléphoniques des sociétés du groupe exerçant l'activité d'expertise dans le domaine du PPE,
- formation des experts.

Les sociétés du groupe ADENES exercent leurs activités d'expertise sous les marques ADENES et ELEX.

MOUVEMENTS DE CAPITAL, ACQUISITION ET CESSIION DE PARTICIPATIONS, INTERVENUS AU SEIN DES SOCIÉTÉ DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE

Dans le cadre de la diversification des activités du groupe, la société ADENES a souscrit au mois de juin 2019 à 50 % du capital initial de la société CLAIMS IA (851 353 797 R.C.S NANTERRE), dont l'activité consiste en la réalisation, l'édition de logiciels ou de programmes informatiques.

Au mois de décembre 2019, la société ADENES a absorbé les sociétés ACCESSAVIE et ADENES ASSISTANCE, sociétés dont elle détenait l'intégralité du capital social.

ADENES a acquis 231 actions de la société BATI.FIVE ASSOCIÉS (501 176 333 RCS BORDEAUX), sa participation dans la société ayant portée de 39 % à 51,01 %.

Au mois de juillet 2019, la société ELEX FRANCE, dans le cadre de la poursuite de ses opérations de restructurations en vue de renforcer son implantation géographique sur le territoire national et fédérer les sociétés d'expertises intervenant dans le domaine du PPE, a acquis 94 % du capital social de la société ELEX GRAND EST, pour ensuite procéder à son absorption.

MOUVEMENTS DE CAPITAL, ACQUISITION ET CESSIION DE PARTICIPATIONS, INTERVENUS AU SEIN DES SOCIÉTÉ DU GROUPE POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Au mois de mai 2020, la société AVX a apporté à la société ELEX FRANCE 1 699 actions de la société ELEX MIDI-PYRÉNÉES, qui représentent 38,83 % du capital social de la société.

ACTIVITÉ DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

En 2019, il n'y a pas eu d'événements climatiques majeurs mais de multiples événements localisés ainsi que des arrêts de catastrophe naturelle sécheresse sur l'ensemble du territoire français qui ont généré des volumes de dossiers d'expertise importants et une augmentation du chiffre d'affaires.

Concernant les activités du groupe autres que l'expertise, on note :

- la croissance des activités de gestion déléguée portées par ADENES CLAIMS MANAGEMENT,
- la croissance de DYNAREN,
- le recul d'ELECTROREN, suite à un repositionnement de la prestation.

PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la société d'expertise comptable SYGNATURES, sise à TOULOUSE, 8 chemin de la terrasse, et ont été communiqués au Comité Directeur du 30 septembre 2020, qui les a validés.

Le groupe ADENES a réalisé sur l'exercice un chiffre d'affaires consolidé de 142 355 k€ HT, en augmentation de 4,57 % par rapport à l'exercice 2018 au cours duquel il s'était élevé à 136 133 k€ HT.

Le chiffre d'affaires est réparti comme suit entre les activités du groupe :

- 94 % provient de l'activité d'expertise après sinistre, contre 93,42 % pour l'exercice 2018,
- 4 % provient de l'activité de délégation de gestion de sinistre, contre 3,85 % pour l'exercice 2018,
- 1 % provient de l'activité recherche et investigation de cause,
- 1 % provient de l'activité de reconstruction après sinistre, contre 1,15 % pour l'exercice 2018.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 142 973 K€, contre 129 155 k€ pour l'exercice 2018, elles sont principalement constituées :

- des autres achats et charges externes pour 50 301 k€ contre 45 811 k€ pour l'exercice 2018,
- des impôts et taxes pour 3 422 k€ contre 3 663 k€ pour l'exercice 2018,
- des dotations aux amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation nets des reprises pour 1 301 k€ contre 1 186 k€ pour l'exercice 2018),
- des salaires et charges sociales 82 610 k€ contre 78 494 k€ pour l'exercice précédent.

Il est précisé que les sociétés du groupe emploient 1 266 salariés (1 322 pour l'exercice 2018), dont 553 cadres.

Le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31/12/2019 par le groupe ADENES s'élève à 5 930 k€, en diminution de 43,85 % par rapport à l'exercice 2018 au cours duquel il s'était élevé à 10 561 k€.

Le résultat financier s'élève à - 270 k€, alors que l'exercice précédent avait dégagé un déficit financier de - 131 k€. Cette augmentation du déficit financier est due à la baisse des produits financiers de participations non consolidées, qui s'élèvent à 35 k€ contre 162 k€ en 2018.

Le résultat exceptionnel se solde par un déficit de - 166 k€, contre un déficit exceptionnel de - 732 k€ pour l'exercice précédent.

La charge d'impôt s'élève à 2 161 k€ contre 2 538 k€ pour l'exercice 2018.

Le résultat d'ensemble consolidé s'élève à 3 344 k€, en diminution de 55,21 % par rapport à l'exercice précédent au cours duquel il s'élevait à 7 303 k€.

Ce résultat d'ensemble consolidé est décomposé comme suit :

- - 296 k€ pour le résultat du groupe (+ 967 k€ pour l'exercice 2018),
- + 3 640 k€ pour le résultat hors groupe (6 336 k€ pour l'exercice 2018).

Structure financière

L'actif immobilisé s'élève à 15 695 k€, en augmentation de 66,58 % par rapport à l'exercice 2018 au cours duquel il s'élevait à 9 422 k€, dont :

- 8 786 k€ d'écarts d'acquisition, contre 2 258 € en 2018,
- 642 k€ d'immobilisations incorporelles,
- 4 933 k€ d'immobilisations corporelles,
- 937 k€ d'immobilisations financières,
- 398 k€ de participations mises en équivalence.

L'actif circulant s'élève à 58 587 k€ (61 597 k€ pour 2018), dont 7 937 k€ de stock, 29 573 k€ de créances clients, 1 040 k€ d'impôts différés actif, 10 250 k€ de disponibilités, et 9 787 k€ d'autres créances et comptes de régularisation.

Au 31 décembre 2019, le montant de la situation nette totale (groupe + minoritaires) s'élève à 11 912 k€, contre 12 834 k€ pour l'exercice 2018.

Le montant des dettes est de 61 468 k€, en augmentation par rapport à l'exercice 2018 où il s'élevait à 57 096 k€. Ces dettes sont réparties comme suit :

- 12 644 k€ d'endettement financier brut et assimilés,
- 12 058 k€ de dettes fournisseurs,
- 59 k€ d'impôts différés passif,
- 36 707 k€ d'autres dettes et compte de régularisation.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Suite à la pandémie du COVID-19, qualifiée comme telle par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) le 11 mars 2020, le Gouvernement français a publié le 24 mars 2020 la loi instaurant un état d'urgence sanitaire pour lutter contre la propagation du virus.

Cette crise sanitaire a eu un impact sur l'activité des filiales, notamment du fait de la suspension des ordres de mission partiellement dus à la fermeture de certains bureaux d'agents d'assurance, et de l'impossibilité de mettre en place le télétravail chez certains partenaires.

Toutefois, les ordres de mission ont retrouvé un nouveau satisfaisant après la levée du confinement.

Dans ce contexte de crise sanitaire, le Groupe ADENES a pris les mesures suivantes en vue de s'assurer de la poursuite de son activité :

- Recours à de l'activité partielle par l'ensemble des filiales,
- Obtention d'emprunts garantis par l'état par ADENES, ELEX FRANCE et ELEX MIDI-PYRÉNÉES,
- Report partiel de paiement des cotisations retraite et d'URSSAF.

ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le groupe ADENES n'a effectué aucune activité de ce type au cours de l'exercice écoulé.

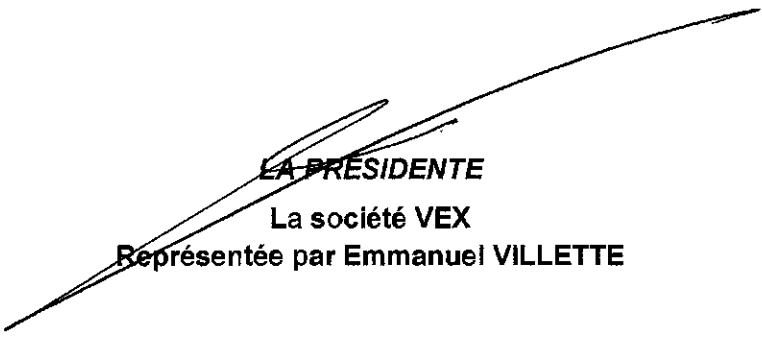
ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La stratégie du groupe ADENES passe par :

- Pérenniser ses positions sur ses marchés historiques d'expertises en néanmoins renforçant ses parts de marchés sur les segments où nous ne sommes pas à maturité (VERING, 3C),
- Proposer une offre d'expertise automobile pour être le seul acteur à disposer de l'ensemble des métiers d'expertise dans sa palette de services,
- Engager une démarche d'intégration à l'international,
- Encore développer son écosystème de services autour de la gestion des sinistres, en complément des métiers d'expertise,
- Poursuivre sa diversification.
- Consolider l'intégration des sociétés d'expertise, et procéder à des opérations au terme desquelles ADENES détiendrait l'intégralité ou une part majoritaire des sociétés ELEX MIDI-PYRÉNÉES, ELEX FRANCE, VERING et 3C.

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les Co-Commissaires aux comptes de la société ont établi un rapport sur les comptes consolidés.



LA PRÉSIDENTE
La société VEX
Représentée par Emmanuel VILLETTE



224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex



81 Boulevard Carnot
Résidence Cap Wilson
31000 Toulouse

« ADENES »

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

« ADENES »

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.305.988 €
18, rue Hélène et François MISSOFFE
PARIS (Ile-de-France)

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2019

« ADENES »

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux associés de la société ADENES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ADENES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Comité Directeur le 30 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l’audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d’émission de notre rapport, et notamment nous n’avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l’audit des comptes consolidés de l’exercice.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note « 2. *Faits significatifs de l’exercice* » de l’annexe présente les opérations de restructuration intervenues au cours de l’exercice au sein du groupe et leur traitement dans les comptes consolidés.

Les notes « 3.2 *Modalités de consolidation* », « 4. *Informations relatives au Périmètre de consolidation* » et « 5. *Comparabilités des comptes* » de l’annexe exposent les modalités de consolidation des sociétés comprises dans le périmètre de votre groupe ainsi que les variations de périmètre de la période et de la période précédente.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons procédé à l’appréciation de la correcte application des méthodes ci-avant énoncées et de l’information correspondante donnée en annexe.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Comité Directeur arrêté le 30 septembre 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Comité Directeur.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle,

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

A Labège et Toulouse, le 30 septembre 2020

Les commissaires aux comptes

KPMG SA



Anne Briqueteur
Associée

EURAUDIT



Julien DUFFAU
Associé gérant

Groupe ADENES

États financiers consolidés établis en application des règles comptables françaises au 31 décembre 2019



ADENES

Société par actions simplifiée au capital social de 1 645 988 euros

18 Rue Hélène et François MISSOFFE

75 017 PARIS 17ème arrondissement

RCS Paris B 511 709 677



8 chemin de la Terrasse 8P 45122 - 31512 Toulouse Cedex 5
Tél : 05 62 47 73 73 – Fax : 05 62 47 73 74 – www.sygnatures.com
SAS au capital de 324 366 € RCS Toulouse B333 321 628

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Toulouse Midi-Pyrénées
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

Bilan consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Actifs immobilisés		15 695	9 422
Ecart d'acquisition	7.1	8 786	2 258
Immobilisations incorporelles	7.2	642	760
Immobilisations corporelles	7.3	4 933	4 749
Immobilisations financières	7.4	937	1 267
Participations mises en équivalence	7.5	398	386
Actifs circulants		58 587	61 597
Stocks et en-cours	7.6	7 937	8 045
Clients et comptes rattachés	7.7	29 573	30 412
Impôts différés actifs	7.15	1 040	1 140
Autres créances et comptes de régularisation	7.8	9 787	9 023
Trésorerie et équivalent de trésorerie	7.9	10 250	12 978
Total Actif		74 282	71 018
Capitaux propres		11 912	12 834
Capitaux propres (Part du Groupe)		3 772	4 068
Capital social	7.10	1 646	1 646
Primes liées au capital		2 813	2 813
Réserves consolidées		(391)	(1 358)
Réserves de conversion	7.10	0	(0)
Résultat net (Part du Groupe)		(296)	967
Intérêts minoritaires		8 140	8 766
Réserves des minoritaires		4 499	2 431
Réserves de conversion		1	0
Intérêts minoritaires de la période		3 640	6 336
Ecart d'acquisition passif	7.1		
Provisions pour risques et charges	7.11	903	1 088
Dettes financières	7.12	12 644	7 528
Dettes d'exploitation		48 824	49 568
Fournisseurs et comptes rattachés	7.13	12 058	14 815
Impôts différés passifs	7.15	59	0
Autres dettes et comptes de régularisation	7.14	36 707	34 753
Total Passif		74 282	71 018

Compte de résultat consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Chiffre d'affaires	8.1	142 355	136 133
Autres produits d'exploitation	8.2	1 209	3 583
Produits d'exploitation		143 563	139 716
Achats consommés	8.3	(18 365)	(14 806)
Services extérieurs	8.4	(31 936)	(31 005)
Charges de personnel	8.5	(82 610)	(78 494)
Impôts et taxes	8.6	(3 422)	(3 663)
Dépréciations nettes	8.7	(27)	8
EBITDA		7 204	11 756
Dotations nettes aux amortissements	8.7	(1 411)	(1 658)
Provisions nettes	8.7	137	464
Résultat d'exploitation (EBIT)		5 930	10 561
Produits financiers		35	162
Charges financières		(306)	(293)
Résultat financier	8.8	(270)	(131)
Résultat courant		5 660	10 430
Produits exceptionnels		459	760
Charges exceptionnelles		(625)	(1 492)
Résultat exceptionnel	8.9	(166)	(732)
Impôts sur le résultat	8.10	(2 161)	(2 538)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			29
Résultat net des entités intégrées		3 333	7 190
Résultat des sociétés mises en équivalence	7.5	11	113
Résultat net de l'ensemble consolidé		3 344	7 303
<i>Dont Part du Groupe</i>		<i>(296)</i>	<i>967</i>
<i>Dont Intérêts minoritaires</i>		<i>3 640</i>	<i>6 336</i>

Tableau des flux de trésorerie consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Résultat d'exploitation (EBIT)		5 930	10 561
Dotations aux amortissements	8.7	1 437	1 678
Dotations (reprises) aux Provisions	8.7	(163)	(484)
EBITDA		7 204	11 756
Autres éléments financiers et exceptionnels encaissés	8.8 8.9	(36)	(566)
IS décaissé (net des dettes/créance d'impôt, CICE)	8.10	(1 590)	(1 752)
Variation des stocks nets	7.16	108	(2 419)
Variation des créances clients nettes	7.16	647	(3 494)
Variation des autres créances nettes	7.16	(1 362)	1 409
Variation des dettes fournisseurs	7.16	(2 835)	657
Variation des autres dettes	7.16	4 161	5 441
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFR)		719	1 595
Trésorerie provenant des opérations liées à l'activité (A)		6 298	11 032
Acquisitions d'immobilisations (nettes des dettes)	7.2 à 7.4	(3 746)	(2 645)
Cessions d'immobilisations (nettes des créances)	8.9	237	37
Encaissement sur actifs financiers	7.4	501	78
Incidence des variations de périmètre	5.1	(7 063)	(78)
Trésorerie provenant des opérations d'investissement (B)		(10 070)	(2 608)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		(3 723)	(7 853)
Dividendes intra groupe versés		0	0
Augmentations de capital en numéraire versées par les minoritaires		(72)	107
Emission d'emprunts	7.12	6 992	719
Remboursement des emprunts bancaires	7.12	(2 029)	(2 874)
Intérêts décaissés	7.12	(277)	(273)
Trésorerie provenant des opérations de financement (C)		891	(10 175)
Incidences des variations des taux de change		0	
Variation de trésorerie (A) + (B) + (C)		(2 881)	(1 750)
Trésorerie nette à l'ouverture	7.9	12 946	14 697
Trésorerie nette à la clôture	7.9	10 065	12 946
Variation de trésorerie nette		(2 881)	(1 750)

Variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital social	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Réserve sur autocontrôle	Réserve de conversion	Total Capitaux propres	Total Capitaux propres (Part du Groupe)	Total Intérêts minoritaires
Capitaux propres au 31 décembre 2017	1 646	2 812	8 887	(460)	0	12 885	3 058	9 828
Variation du capital social			107			107		107
Distribution de dividendes			(7 853)			(7 853)		(7 853)
Résultat de la période			7 303			7 303	967	6 336
Effet de change					(0)	(0)	0	(0)
Actions détenues en autocontrôle				(399)		(399)	(18)	(381)
Autres variations			944			944	43	901
Variation de taux d'intérêt			(92)			(92)	(4)	(88)
Autres mouvements			(60)			(60)	22	(82)
Capitaux propres au 31 décembre 2018	1 646	2 813	9 235	(859)	(0)	12 835	4 068	8 766
Variation du capital social								
Distribution de dividendes			(3 723)			(3 723)		(3 723)
Résultat de la période			3 344			3 344	(296)	3 640
Effet de change								
Actions détenues en autocontrôle								
Autres variations								
Variation de taux d'intérêt (1)			(543)			(543)		(544)
Autres mouvements			(0)			(0)		(0)
Capitaux propres au 31 décembre 2019	1 646	2 813	8 313	(859)	(0)	11 912	3 772	8 140

1) Dont (483) K€ sur la sortie d'ELEX GRAND EST et la fusion dans ELEX France.

SOMMAIRE DES NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1.	Présentation du GROUPE ADENES	8
2.	Faits significatifs de la période	9
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	9
3.1.	Référentiel comptable	9
3.1.1.	Base de préparation des états financiers consolidés	9
3.1.2.	Utilisations d'estimations de la Direction	9
3.2.	Modalités de consolidation	10
3.2.1.	Date de clôture et comptes individuels des entreprises consolidées	10
3.2.2.	Méthodes de consolidation	10
3.2.2.1.	Participations contrôlées exclusivement : intégration globale	10
3.2.2.2.	Participations contrôlées sous influence notable : mise en équivalence	10
3.2.2.3.	Participations disposant d'un partenariat : intégration globale	11
3.2.2.4.	Titres détenus en autocontrôle	12
3.2.2.5.	Intérêts minoritaires	12
3.2.2.6.	Opérations éliminées dans les états financiers consolidés	12
3.2.2.7.	Conversion des comptes établis en devises étrangères	12
3.3.	Méthodes comptables et règles d'évaluation	13
3.3.1.	Ecarts d'acquisition	13
3.3.1.1.	Comptabilisation initiale	13
3.3.1.2.	Evaluation à chaque date de clôture	13
3.3.2.	Immobilisations incorporelles et corporelles	14
3.3.3.	Contrats de location	14
3.3.3.1.	Contrats de location financement	14
3.3.3.2.	Contrats de location simple	15
3.3.4.	Dépréciation des actifs	15
3.3.5.	Immobilisations financières	15
3.3.6.	Stocks d'encours de production de services	15
3.3.7.	Créances clients et dettes fournisseurs	15
3.3.8.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	15
3.3.9.	Avantages du personnel	16
3.3.10.	Autres provisions pour risques et charges	16
3.3.11.	Provisions réglementées	16
3.3.12.	Dettes financières	16
3.3.13.	Reconnaissance des revenus	16
3.3.14.	Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères	16
3.3.15.	Fiscalité	17
3.3.15.1.	Impôts sur les sociétés	17
3.3.15.2.	Impôts différés	17
3.3.16.	Contribution économique territoriale	17
3.3.17.	Résultat exceptionnel	17
3.3.18.	Résultat par action	17
4.	Informations relatives au périmètre de consolidation	18
5.	Comparabilités des comptes	19
5.1.	Variation de périmètre de la période	19
5.2.	Variation de périmètre de la période précédente	19
5.3.	Changements de présentation et de méthodes comptables	19
6.	Informations par segment d'activité	20
7.	Informations relatives aux postes du bilan consolidé	21
7.1.	Ecarts d'acquisition	21
7.2.	Immobilisations incorporelles	22
7.3.	Immobilisations corporelles	23
7.4.	Immobilisations financières	23
7.5.	Participations mises en équivalence	24

7.6.	Stocks d'encours de production de services.....	24
7.7.	Créances clients	24
7.8.	Autres créances	25
7.9.	Détail de la trésorerie nette	25
7.10.	Capitaux propres	26
7.10.1.	Capital social.....	26
7.10.2.	Titres détenus en autocontrôle.....	26
7.10.3.	Dividendes.....	26
7.10.4.	Réserve de conversion	26
7.10.5.	Résultat net par action	27
7.10.6.	Intérêts minoritaires.....	27
7.11.	Provisions pour risques et charges.....	28
7.12.	Emprunts et dettes financières	29
7.13.	Dettes fournisseurs.....	30
7.14.	Autres dettes.....	30
7.15.	Impôts différés	31
7.16.	Détail du Besoin en fonds de roulement	31
8.	Informations relatives aux postes du compte de résultat	32
8.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	32
8.2.	Autres produits d'exploitation.....	32
8.3.	Achats consommés	32
8.4.	Services extérieurs.....	33
8.5.	Charges de personnel	33
8.6.	Impôts et taxes	33
8.7.	Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation	34
8.8.	Résultat financier.....	34
8.9.	Résultat exceptionnel	35
8.10.	Impôts sur les résultats.....	35
8.11.	Preuve de l'impôt	36
9.	Autres informations.....	37
9.1.	Effectif	37
9.2.	Evènements post clôture	37
9.3.	Engagements hors bilan.....	38
9.4.	Rémunérations allouées aux dirigeants	38
9.5.	Honoraires CAC.....	38

1. Présentation du GROUPE ADENES

Ce document contient les comptes consolidés de la société ADENES SAS et de ses filiales, désignées sous l'appellation « Groupe ADENES » ou « Groupe », pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

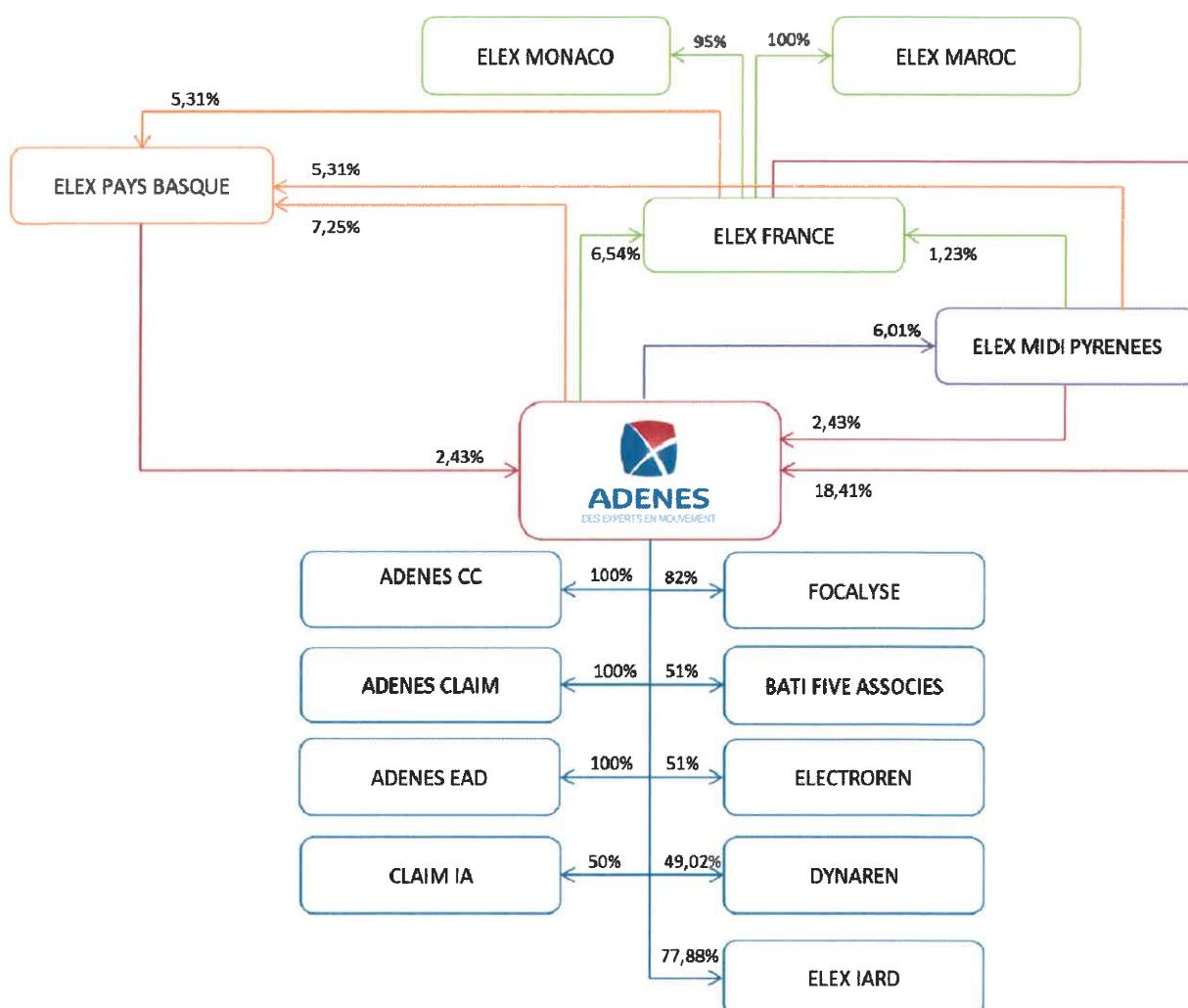
ADENES SAS, est une Société par Actions Simplifiée de droit français dont le capital est de 1 645 988 euros, et est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 511 709 677. Son siège social est situé au 18 Rue Hélène et François MISSOFFE, 75 017 Paris.

ADENES est un producteur de services sur les marchés de l'assurance et de la maîtrise des risques, qui offre une gamme étendue de prestations dans les domaines de l'expertise, l'assistance et l'accompagnement à la gestion de sinistres.

Le Groupe ADENES a développé une offre de services, composite et flexible, adaptée aux attentes des assureurs, soucieux de disposer de prestations de qualité et de garanties d'efficacité quant à la maîtrise des coûts.

Les comptes consolidés sont établis selon les normes françaises et approuvés par le Conseil de surveillance le 15 septembre 2020.

Organigramme du Groupe au 31 décembre 2019



2. Faits significatifs de la période

Les faits significatifs de la période sont les suivants :

- Création de la société SAS CLAIMS IA le 21 juin 2019 et détenue à 50 % ;
- Acquisition des titres ELEX GRAND EST pour 6,6 M€ avant fusion avec la société ELEX France ;
- Les sociétés ACCESSAVIE et ADENES ASSISTANCE ont été absorbées par la société ADENES ;
- Apport partiel d'actif de l'activité d'expertise à distance de la société ADENES à la société ADENES EAD.

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

3.1.1. Base de préparation des états financiers consolidés

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux principes comptables et règles en vigueur en FRANCE définis par le Code de commerce (art. L.123-12 et suivants et R.123-172 à R.123-208) et par le Plan Comptable Général (règlement CRC n°99-02 et règlement ANC n°2014-03 actualisé en 2019).

La devise de présentation des comptes consolidés et des notes annexes aux comptes est le millier d'Euro (K€).

3.1.2. Utilisations d'estimations de la Direction

L'établissement des états financiers implique de la part de la direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges et sur les informations relatives aux éléments d'actifs et de passifs éventuels.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats effectifs futurs peuvent être différents de ces estimations. La direction est amenée à réviser ces estimations en fonction de l'expérience passée et de sa vision du marché.

Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement :

(a) Evaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition

La Direction apprécie à chaque clôture l'existence d'indice de perte de valeur des écarts d'acquisition et évalue une valeur recouvrable en fonction d'une situation nette corrigée des fonds de commerce réévalués comme indiqué en Note 3.3.1 ci-dessous.

(b) Utilisation des déficits fiscaux reportables

Les impôts différés actifs relatifs aux déficits fiscaux reportables sont comptabilisés si la Direction dispose d'une visibilité suffisante dans la récupération de ces déficits.

(c) Evaluation des encours de production de prestation de service

La Direction évalue le pourcentage d'avancement des affaires à la date de clôture et détermine un montant d'honoraires moyen par dossier.

(d) Evaluation des provisions risques et charges

La Direction analyse avec ses conseils juridiques les litiges et évalue les provisions à comptabiliser s'il est nécessaire de réaliser une sortie de trésorerie pour le Groupe.

(e) Engagements sociaux

La Direction examine les hypothèses actuarielles utilisées dans l'évaluation des engagements postérieurs à l'emploi notamment le taux d'actualisation, le taux de *turn over* et le taux de progression des salaires.

(f) Evaluation des créances

La Direction évalue la valeur vénale des créances en fonction des probabilités de recouvrement.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Date de clôture et comptes individuels des entreprises consolidées

Les sociétés du Groupe ont une date de clôture au 31 décembre. Les présents comptes consolidés ont été établis sur la base des comptes individuels des sociétés filiales de la société ADENES SAS. Ces comptes individuels, arrêtés au 31 décembre 2019, couvrent une période de 12 mois, à l'exception de la société CLAIMS IA créée en cours d'exercice.

Les états financiers utilisés au titre de l'information comparative sont ceux clos :

- au 31 décembre 2018 pour les éléments relatifs au bilan ;
- au 31 décembre 2018, couvrant une période de 12 mois pour les éléments relatifs au compte de résultat et aux flux de trésorerie.

Les comptes individuels relatifs aux périodes présentées des sociétés consolidées sont arrêtés conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation retenues pour le Groupe. Ils sont retraités afin d'être homogènes avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

3.2.2. Méthodes de consolidation

3.2.2.1. Participations contrôlées exclusivement : intégration globale

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont exerçables ou convertibles à la date de clôture des comptes sont pris en considération.

Les états financiers de filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date où le contrôle cesse.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entité consolidante les éléments des comptes des entités consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entité consolidante dits « Part du Groupe », et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « Intérêts minoritaires » ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entité intégrée globalement et les autres entités consolidées.

3.2.2.2. Participations contrôlées sous influence notable : mise en équivalence

Les participations sous influence notable sont les entités dans lesquelles le Groupe a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles (présumée quand le Groupe possède 20% ou davantage des droits de vote), sans en avoir le contrôle. Les participations sous influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

La mise en équivalence consiste à :

- Substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- Éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées et consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

Les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont présentées dans les « Participations mises en équivalence » dans les immobilisations financières dans le bilan consolidé. La quote-part du Groupe dans les profits et pertes est présentée dans l'état du compte de résultat sur la ligne « Résultat net des participations mises en équivalence ».

Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le montant total des profits et pertes comptabilisés par les participations sous influence notable, selon la méthode de la mise en équivalence, à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée jusqu'à la date à laquelle elle prend fin.

Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une participation sous influence notable est égale ou supérieure à sa participation dans celle-ci, le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part de pertes à venir. La participation dans une entité sous influence notable est la valeur comptable de la participation en tant que telle, ainsi que toute part à long terme qui en substance constitue une partie de la participation nette telle que des prêts ou des créances liées à des participations. Lorsque la quote-part de l'investisseur est ramenée à zéro, les pertes supplémentaires font l'objet d'une provision, et un passif est comptabilisé si le Groupe a contracté une obligation légale ou implicite ou a effectué des paiements au nom de la participation. Si l'entité sous influence notable enregistre ultérieurement des bénéfices, le Groupe ne recommence à comptabiliser sa quote-part dans ces profits qu'après avoir dépassé sa quote-part de pertes nettes non comptabilisées.

3.2.2.3. Participations disposant d'un partenariat : intégration globale

Le Groupe, à travers la société ADENES, dispose de contrat de partenariat dans des participations détenues à hauteur de 6%. Le Groupe exerce un contrôle sur ces participations compte tenu des dispositions incluses dans le contrat de partenariat. Ces participations contrôlées disposant d'un faible lien capitalistique sont qualifiées d'entité *ad hoc* au regard des dispositions du référentiel comptable relatif aux comptes consolidés.

Une entité *ad hoc* est en effet définie comme une structure juridique distincte, créée spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires pour le compte d'une entreprise. L'entité *ad hoc* est structurée et organisée de manière telle que son activité n'est en fait exercée que pour le compte de cette entreprise, par mise à disposition d'actifs ou fourniture de biens, de services ou de capitaux. Une entité *ad hoc* est comprise dans le périmètre de consolidation dès lors qu'une ou plusieurs entreprises contrôlées ont en substance en vertu de contrats, d'accord, de clauses statutaires, le contrôle de l'entité.

Pour déterminer l'existence de ce contrôle, le référentiel comptable recommande d'apprécier l'économie de l'ensemble de l'opération à laquelle l'entité *ad hoc* participe et d'analyser les caractéristiques de la relation entre cette entité et l'entité consolidante. Dans cette optique les critères suivants ont été pris en considération par la Direction :

- une société régionale ne peut sortir du réseau qu'à l'unanimité des membres de l'assemblée générale, or la société ADENES peut exercer son droit de veto compte tenu de sa détention de 6% dans chacune des entités régionales ;
- les méthodes de travail sont imposées par la société ADENES ;
- la marque est commune aux différentes sociétés ;
- les différentes entités utilisent un logiciel commun ;
- le contrat prévoit dans son article « 6.3 – Résiliation du contrat de partenariat » que la société ADENES peut mettre fin au contrat de partenariat si les conditions de l'article « 5.2 – Obligations de la société partenaire » ne sont pas respectées. L'article 5.2 traite des thèmes suivants : traitement des dossiers, exécution

personnelle des prestations, qualité globale et processus d'exécution et de réalisation des missions, confidentialité.

Ces entités disposant d'un partenariat sont consolidées dans les états financiers selon la méthode de l'intégration globale. La part non détenue par le Groupe est présentée en intérêts minoritaires dans les états financiers consolidés. Les intérêts minoritaires relatifs aux participations disposant d'un partenariat et qualifiée d'entité ad hoc sont présentés en Note 3.2.2.5.

3.2.2.4. Titres détenus en autocontrôle

Les actions émises par la société consolidante ADENES SAS qui sont détenues directement ou indirectement par les sociétés contrôlées, sont qualifiées de titres détenus en autocontrôle.

Ces titres détenus en autocontrôle sont portés en diminution des capitaux propres consolidés, de même que les dividendes provenant de ces titres et le cas échéant les dépréciations comptabilisées.

Le prix de cession de titres détenus en autocontrôle, et la plus ou moins-value correspondante, nette d'impôt, sont imputés sur les capitaux propres consolidés.

La détention de titres en autocontrôle par les sociétés contrôlées non détenue à 100% par le Groupe, conduit à une modification du pourcentage d'intérêt dans ces sociétés. Cette modification se traduit par diminution du pourcentage d'intérêt du Groupe dans les sociétés détentrices de titres en autocontrôle.

3.2.2.5. Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont présentés pour leur valeur comptable dans les états financiers.

Les intérêts dans les capitaux propres et le résultat net des entreprises intégrées globalement revenant aux associés ou actionnaires autres que l'entreprise consolidante sont présentés dans des rubriques distinctes :

- au passif du bilan consolidé, en dehors des capitaux propres groupe et des dettes,
- au compte de résultat, après le résultat net total dans le compte de résultat consolidé.

Lorsque, à la suite de pertes, la part revenant aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'une entreprise consolidée par intégration globale devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires sont déduits des intérêts majoritaires. Si, ultérieurement, l'entreprise consolidée réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires sont alors crédités de tous ces profits jusqu'à ce que la partie qu'ils avaient assumée des pertes imputables aux intérêts minoritaires ait été totalement éliminée.

3.2.2.6. Opérations éliminées dans les états financiers consolidés

Dans les états financiers consolidés il est procédé à l'élimination des éléments suivants :

- Comptes réciproques de créances et de dettes ;
- Opérations internes au Groupe (achats, ventes, dividendes, marges internes ...) ;
- Provisions constituées au titre d'entités consolidées ;
- Toute autre opération impliquant les deux entités du Groupe.

3.2.2.7. Conversion des comptes établis en devises étrangères

Les participations établissant leurs états financiers en devises étrangères correspondent à des entités se trouvant à l'étranger, et dont leurs opérations ne sont pas conduites par le Groupe à partir de la FRANCE. Ces entités étrangères maîtrisent à ce jour leurs opérations et sont gérées de manière indépendante. Les états financiers des entités étrangères sont établis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité, cette monnaie peut être différente de la devise locale de l'entité.

La conversion des états financiers établis en devises étrangères s'effectue selon la méthode dite du cours de clôture :

- Les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis en euro au taux de change de clôture, l'exception des composantes des capitaux propres qui sont convertis au taux de change historique ;
- Les éléments du compte de résultat et les flux de trésorerie sont convertis en euro au cours de change aux dates de transactions ou, en pratique, à un cours qui s'en approche et qui correspond, sauf en cas de fluctuations importantes des cours, au cours moyen de l'exercice ;
- La différence de conversion en résultant est inscrite dans une composante distincte des capitaux propres appelée « Réserve de conversion » et réparti entre la part du Groupe et la part des intérêts minoritaires. La variation sur une période de cette réserve de conversion est comptabilisée dans les capitaux propres.

Les taux utilisés pour la conversion des états financiers en devises étrangères sont les suivants :

Parité Euros / Devises	Taux de clôture 31 décembre 2019	Taux moyen 31 décembre 2019	Taux de clôture 31 décembre 2018	Taux moyen 31 décembre 2018
DIR - Dirham marocain	0,093208	0,092856	0,091258	0,090300

3.3. Méthodes comptables et règles d'évaluation

3.3.1. Ecarts d'acquisition

3.3.1.1. Comptabilisation initiale

Le Groupe comptabilise les acquisitions d'entité selon la méthode dite de l'acquisition conformément au règlement CRC n°99-02 actualisé.

Le coût d'une acquisition est mesuré à la juste valeur le jour de l'acquisition. Les frais d'acquisition externes supportés sont comptabilisés dans le coût d'acquisition des titres dans les comptes consolidés.

Le Groupe évalue les actifs et passifs identifiables de l'entité acquise à leur juste valeur à la date d'acquisition.

L'excédent du coût d'acquisition par rapport à la quote-part d'intérêt revenant au Groupe dans le solde net des actifs et passifs identifiables acquis évalués à la juste valeur, est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition à l'actif du bilan consolidé. Conformément au règlement CRC n°2005-10, les écarts d'évaluation reconnus sur les actifs incorporels identifiables sont limités afin de ne pas créer un écart d'acquisition négatif.

Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part d'intérêt revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise évalués à la juste valeur, l'écart d'acquisition passif est inscrit au passif du bilan dans les provisions pour risques et rapportés aux résultats sur une période déterminée en fonction des objectifs fixés lors de l'acquisition. Lorsque la prise de contrôle dégage un écart d'acquisition passif, aucun écart d'évaluation positif n'est constaté. Lorsque l'acquisition est réalisée dans des conditions avantageuses et qu'elle ne présente pas de risque, l'écart d'acquisition négatif est alors repris en résultat sur la période.

La période pour évaluer la juste valeur du prix d'acquisition, y compris les compléments de prix éventuels, et pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs identifiables, est d'une durée de 12 mois après la date d'acquisition. Passé ce délai, toute modification du prix d'acquisition et de la valeur des actifs et passifs identifiables est comptabilisée en résultat.

3.3.1.2. Evaluation à chaque date de clôture

Le règlement n°2015-07 applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, conduit à ne plus amortir de façon systématique les écarts d'acquisition. En effet l'écart d'acquisition n'est plus amorti lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au Groupe. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année. En application de ce texte, le Groupe ne pratique plus d'amortissement sur les écarts d'acquisition depuis l'exercice clos au 31 décembre 2016. Les amortissements précédemment comptabilisés pour 823 K€ sont maintenus dans les états financiers consolidés.

La Direction apprécie à la clôture s'il existe un indice montrant que l'écart d'acquisition a pu perdre notablement de sa valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué sur la base d'une valeur recouvrable déterminée sur une situation nette comptable corrigée des fonds de commerce réévalués et des titres en autocontrôle. Le fonds de commerce réévalué est valorisée par :

- le résultat moyen des trois derniers exercices x 4
- et le CA moyen pondéré x 15 % (pondération de 3 pour l'exercice N, 2 pour l'exercice N-1, et 1 pour les exercices N-2 à N-4).

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'un écart d'acquisition devient inférieure à sa valeur nette comptable.

3.3.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles, figurent dans les comptes consolidés pour leur prix d'acquisition ou de production, ou leur juste valeur si elles ont été acquises dans le cadre d'une acquisition, diminué des amortissements cumulés et des dépréciations liées à des pertes de valeur constatées.

Les frais financiers spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les coûts de développement ne sont pas comptabilisés à l'actif du bilan et restent en charge de l'exercice.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Lorsque cela est applicable, le coût total de l'actif corporel est réparti entre ses différents éléments constitutifs, chaque élément étant comptabilisé séparément. Tel est le cas lorsque les différentes composantes d'un actif ont des durées d'utilité différentes ou qu'elles procurent des avantages à l'entreprise selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de mode d'amortissement différents.

Les amortissements pour dépréciation ont été déterminés en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, en fonction de leur utilisation probable. Les durées d'amortissement sont revues annuellement et sont modifiées si les attentes diffèrent des estimations précédentes ; ces changements d'estimation sont comptabilisés de façon prospective.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations	Méthode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans
Agencements, aménagements et installations	Linéaire	10 à 20 ans
Matériels de transport	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau et informatiques	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

3.3.3. Contrats de location

3.3.3.1. Contrats de location financement

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages économiques inhérents à la propriété du bien loué, sont comptabilisées à l'actif du bilan à la juste valeur, ou si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux dus au titre de la location. La dette correspondante est inscrite dans les passifs financiers.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt restant dû.

Ces immobilisations acquises dans le cadre de contrats de location-financement sont amorties selon le mode et les durées d'utilité de l'actif conformément aux règles du Groupe.

Si le transfert de propriété à l'issue du contrat est peu probable, les immobilisations correspondantes seront amorties sur la durée la plus courte de leur durée d'utilité ou de la durée du contrat.

3.3.3.2. Contrats de location simple

Les contrats de location ne répondant pas aux critères de qualification des contrats de location financement et dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages économiques inhérents à la propriété de l'actif sont comptabilisés en contrats de location simple. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés dans les charges linéairement sur la durée du contrat. Les paiements minimaux futurs dus sont présentés dans les engagements financiers.

3.3.4. Dépréciation des actifs

Les actifs immobilisés, à durée de vie définie ou indéfinie, font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de la période, et que leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable. Des tests de dépréciation sont éventuellement réalisés en comparant la valeur recouvrable et leur valeur nette comptable. Lorsqu'une dépréciation apparaît nécessaire, le montant comptabilisé est égal à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et de la valeur d'utilité.

3.3.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de :

- Participations ne répondant pas aux critères présentés en Note 3.2.2, et de participations répondant aux critères présentés en Note 3.2.2 mais non consolidées du fait de leur caractère non significatif. Ces participations sont initialement comptabilisées pour leur prix d'acquisition (frais de transaction inclus). A chaque arrêté, ces participations sont évaluées à leur juste valeur. En l'absence de marché actif, le Groupe évalue la juste valeur d'une participation non consolidée sur la base d'une quote-part de capitaux propres et sur les perspectives de rentabilité de la participation. Les variations de juste valeur sont enregistrées en charges financières.
- Prêts, dépôts et cautionnements : ces actifs sont comptabilisés sur la base des montants payés. En cas de signe objectif de perte de valeur, une dépréciation est enregistrée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée c'est-à-dire les flux de trésorerie futurs estimés.

3.3.6. Stocks d'encours de production de services

Les stocks comptabilisés dans les états financiers correspondent aux dossiers d'expertise en cours à la date de clôture des comptes.

Ces stocks d'encours de production de services sont évalués en fonction d'un pourcentage d'avancement des dossiers et d'un montant d'honoraires moyen par dossier.

3.3.7. Créances clients et dettes fournisseurs

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur de recouvrement estimée, c'est-à-dire les flux de trésorerie futurs estimés, est inférieure à la valeur comptable, en tenant compte des sommes couvertes par les organismes d'assurance-crédit.

3.3.8. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires ainsi que les placements à court terme offrant une grande liquidité et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les placements à court terme sont évalués à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat. Les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

3.3.9. Avantages du personnel

Les avantages du personnel sont évalués et présentés selon :

- Les avantages à court terme, tels que les salaires, cotisations sociales, les primes payables, la participation salariale. Ces avantages à court terme sont présentés dans le compte de résultat sur la ligne « Charges de personnel » ;
- Les avantages à long terme, telles que les médailles du travail, les indemnités de fin de contrat, et les avantages postérieurs à l'emploi (régimes à prestations définies).

Le Groupe n'a pas mis en place d'avantages au personnel dans le cadre de régimes à prestations définies. Son engagement se limite aux indemnités légales de fin de carrière qui sont évaluées selon la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation est ensuite actualisée pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses financières et des hypothèses démographiques qui sont présentées en Note 7.11. Cette évaluation de l'obligation est effectuée tous les ans. Les engagements sont présentés dans le bilan.

3.3.10. Autres provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges, est comptabilisée dès qu'il existe une obligation, nettement précisée quant à son objet, résultant d'événements survenus ou en cours, et rendant probable une sortie de ressources mais dont l'échéance reste incertaine. Le montant provisionné est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date de clôture, en excluant les produits éventuellement attendus. Chaque risque ou charge fait l'objet d'une évaluation au cas par cas à la date de clôture et les provisions sont ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

3.3.11. Provisions réglementées

Les provisions réglementées et les autres éléments comptabilisés selon dispositions fiscales locales dans les comptes annuels des entités consolidées, sont annulées dans les comptes consolidés du Groupe. Ce retraitement donne lieu à la constatation d'une imposition différée le cas échéant.

3.3.12. Dettes financières

Les dettes financières sont enregistrées à leur juste valeur au moment de leur acquisition (coût de transaction inclus) puis sont comptabilisés ultérieurement au coût amorti.

Le Groupe n'applique pas la méthode préférentielle du Règlement CRC n°99-02 consistant à étaler sur la durée de vie de l'emprunt les frais d'émission et les primes de remboursement et d'émission d'emprunts obligataires.

Le Groupe ne dispose pas d'instruments dérivés et d'instruments de couverture.

3.3.13. Reconnaissance des revenus

Le chiffre d'affaires du Groupe comprend :

- des prestations de services d'expertise ;
- de vente de marchandises correspondant à du matériel ;

3.3.14. Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur au cours du jour de la transaction.

En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change à la clôture. Les gains et pertes de change en résultant sont inscrits au compte de résultat en charges ou produits financiers lorsque l'opération a un caractère financier et en charges ou produits d'exploitation lorsque l'opération a un caractère commercial.

3.3.15. Fiscalité

3.3.15.1. Impôts sur les sociétés

Toutes les sociétés du groupe sont soumises à l'impôt sur les sociétés.

Il existe un groupe d'intégration fiscale composé des sociétés suivantes : ADENES, ADENES CLAIM MANAGEMENT, ADENES CALL CENTER et ADENES EAD. Les autres sociétés du Groupe sont fiscalement indépendantes.

Conformément à la convention d'intégration fiscale :

- Les charges d'impôt sont comptabilisées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale,
- La société mère comptabilise la dette globale d'impôt vis-à-vis de l'Etat étant légalement seule redevable de l'impôt sur les sociétés, de la contribution sociale sur cet impôt,
- Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont conservées chez la société mère.

3.3.15.2. Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés sur l'ensemble des différences temporaires observées entre la valeur dans les états financiers consolidés d'un actif ou d'un passif et sa base fiscale. Les différences permanentes telles que les dépréciations des écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'une fiscalité différée.

Les taux d'imposition utilisés pour l'évaluation des impôts différés sont ceux relatifs à l'entité fiscale dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du règlement du passif. Le taux d'imposition retenu pour les sociétés françaises est de 28% ou 31% selon le niveau de CA des sociétés et le taux d'impôt local pour les sociétés étrangères.

Les effets de modification des taux d'imposition (report variable) sont inscrits dans le compte de résultat de la période au cours duquel le changement a été décidé par l'administration fiscale locale sauf lorsque la contrepartie a été comptabilisée initialement en capitaux propres, dans ce cas l'effet de changement de taux est comptabilisé également dans les capitaux propres.

Les impôts différés ont été comptabilisés en fonction des échéances de retournement des différences temporaires et des nouveaux taux d'imposition issus de la loi de finance 2018. En fonction de la date de retournement, le taux d'impôt passe de 31% à 25%.

Les impôts différés actifs et impôts différés passifs sont présentés en position nette (impôts différés nets) pour chaque entité fiscale.

En présence d'impôts différés nets actifs générés principalement par des situations fiscales déficitaires (déficits fiscaux reportables), les impôts différés actifs sont comptabilisés (reconnus) dans le bilan consolidé que dans la mesure où il est fortement probable qu'ils seront imputés sur des bénéfices futurs de l'entité fiscale concernée. Les impôts différés actifs non reconnus sont mentionnés le cas échéant dans la Note 7.15 ci-dessous.

3.3.16. Contribution économique territoriale

Les deux composantes de la contribution économique territoriale (CET), la contribution foncière des entreprises (CFE) d'une part et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) d'autre part, sont présentées au compte de résultat consolidé en « Impôts et Taxes » conformément aux recommandations de l'ANC.

3.3.17. Résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels comprennent les éléments de charges et de produits de l'activité courante dont la nature et les montants présentent un caractère non récurrent.

3.3.18. Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – Part du Groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action correspond au résultat par action – Part du Groupe – tenant compte du nombre d'action maximal issu de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires de la société (obligations convertibles et

bons de souscriptions d'actions). Le résultat dilué par action – Part du Groupe – est déterminé sur la base du nouveau taux d'intérêt du Groupe obtenu par la conversion maximale des instruments dilutifs émis par les entités concernées.

4. Informations relatives au périmètre de consolidation

Les entreprises comprises dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

Sociétés	31 décembre 2019			31 décembre 2018		
	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
ADENES	100,00%	77,94%	Intégration globale	100,00%	78,13%	Intégration globale
ACCESSAVIE	Absorbée par ADENES		Intégration globale	100,00%	78,13%	Intégration globale
ADENES ASSISTANCE	Absorbée par ADENES		Intégration globale	100,00%	78,13%	Intégration globale
ADENES CC	100,00%	77,95%	Intégration globale	100,00%	78,13%	Intégration globale
ADENES CLAIM MANAGEMENT	100,00%	77,95%	Intégration globale	100,00%	78,13%	Intégration globale
FOCALYSE	82,00%	63,92%	Intégration globale	82,00%	64,06%	Intégration globale
ELEX IARD	77,88%	60,70%	Intégration globale	77,88%	60,84%	Intégration globale
BATI FIVE ASSOCIES	51,01%	39,75%	Intégration globale	39,00%	30,47%	Intégration globale
ELECTROREN	51,00%	39,75%	Intégration globale	51,00%	39,84%	Intégration globale
DYNAREN	49,02%	38,21%	Mise en Equivalence	49,02%	38,30%	Mise en Equivalence
ELEX PAYS BASQUE GASCOGNE (1)	17,87%	6,17%	Intégration globale	7,25%	6,60%	Intégration globale
ELEX MIDI PYRENEES (1)	6,01%	4,69%	Intégration globale	6,01%	4,70%	Intégration globale
ELEX GRAND EST (1)	Absorbée par ELEX France		Intégration globale	6,00%	4,69%	Intégration globale
ELEX FRANCE (1)	7,77%	5,17%	Intégration globale	5,81%	4,59%	Intégration globale
ELEX MONACO (1)	95,00%	4,91%	Intégration globale	95,00%	4,36%	Intégration globale
ELEX MAROC (1)	100,00%	5,17%	Intégration globale	100,0%	4,59%	Intégration globale
ADENES EAD	100,00%	77,94%	Intégration globale	100,0%	78,13%	Intégration globale
CLAIMS IA (2)	50,00%	38,97%	Intégration proportionnelle			

- 1) Société consolidée en vertu d'un accord de partenariat conférant un contrôle sur cette société (cf. Note 3.2.2.3 ci-dessus) ;
- 2) Société contrôlée conjointement selon les statuts et la pacte d'associés.

Le périmètre de consolidation comprend 15 entités consolidées au 31 décembre 2019 contre 17 entités au 31 décembre 2018.

5. Comparabilités des comptes

5.1. Variation de périmètre de la période

Les variations de périmètre sur la période sont les suivantes :

- Acquisition en janvier 2019 d'un fonds de commerce par ELEX France ;
- Création le 11 avril 2019 de la société CLAIMS IA détenue à 50% par ADENES ;
- Fusion des sociétés ACCESSAVIE et ADENES ASSISTANCE chez la société ADENES ;
- Acquisition de 231 parts dans la société BATI FIVE conduisant à une augmentation du taux de contrôle de 39% à 51%, et de 9.28% du taux d'intérêt ;
- Acquisition au 1^{er} juillet 2019 de 100% de la société LEPAGE & CAROFF et fusion dans la société ELEX France ;
- Fusion de la société EADC (non consolidée précédemment) dans ELEX France au 30 septembre 2019 ;
- Acquisition le 23 juillet 2019 de 94% des titres ELEX GRAND EST pour 6.6 M€ avant fusion dans la société ELEX France ;
- Création de la société CLAIMS IA détenue à 50%.

Les flux de trésorerie relatifs aux variations de périmètre sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Acquisition titres Elex Nord		78
Acquisition titres Lepage et Caroff	390	
Trésorerie acquise sur Lepage et Caroff	(347)	
Acquisition fonds de commerce Degroise	245	
Titres EADC fusionné	130	
Trésorerie EADC apportée à la fusion	(10)	
Acquisition titres Elex Grand Est	6 618	
Acquisition titres Bati Five	37	
Incidence des variations de périmètre	7 063	78

5.2. Variation de périmètre de la période précédente

Les variations de périmètre sur la période précédente sont les suivantes :

- Création de la société ADENES EAD le 3 avril 2018 ;
- Vente de 45% de la société ELEX Nord par ADENES aux sociétés ELEX FRANCE, ELEX RHONE ALPES AUVERGNE et ELEX Midi Pyrénées ;
- Fusion des sociétés ELEX Nord, ELEX RHONE ALPES AUVERGNE et ELEX Bretagne chez la société ELEX FRANCE.

5.3. Changements de présentation et de méthodes comptables

Il n'existe pas de changement de présentation ou de changement de méthodes comptables par rapport à l'exercice clos au 31 décembre 2018.

6. Informations par segment d'activité

Le Management a défini les segments d'activité en vue de prendre des décisions en matière d'allocation de ressources aux segments et d'évaluation de leur performance.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019			
	CA	%	REX	%
ADENES	65 439	46%	(1 360)	-23%
Prestation d'expertise après sinistre	65 439	46%	(1 360)	-23%
ADENES CC	0	0%	11	0%
Call center	0	0%	11	0%
ADENES CLAIM MANAGEMENT	5 582	4%	858	14%
Délégation de gestion	5 582	4%	858	14%
FOCALYSE	726	1%	80	1%
Recherche et investigation de causes	726	1%	80	1%
ELEX IARD	75	0%	60	1%
Prestation de formation	75	0%	60	1%
BATI FIVE ASSOCIES	1 869	1%	23	0%
DYNAREN	0	0%	0	0%
Reconstruction après sinistre	1 869	1%	23	0%
ELECTROREN	337	0%	(75)	-1%
ELEX PAYS BASQUE GASCOGNE (ex-BIPA)	968	1%	30	1%
ELEX MIDI PYRENEES	6 201	4%	994	17%
ELEX FRANCE (ex ADENES PPE, SUD EST)	61 019	43%	5 293	89%
ELEX MONACO	0	0%	0	0%
ELEX MAROC (ex DUPORTAL MAROC)	140	0%	52	1%
ADENES EAD	0	0%	(18)	0%
Prestation d'expertises après sinistre	68 665	48%	6 276	106%
CLAIMS IA	0	0%	(19)	0%
Prestations informatiques	0	0%	(19)	0%
Total Groupe	142 355	100%	5 930	100%

7. Informations relatives aux postes du bilan consolidé

7.1. Ecart d'acquisition

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2018	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Reclassement	Variation de périmètre	31 décembre 2019
Ecart d'acquisition						
Ecart d'acquisition	3 082				6 527	9 609
Total	3 082				6 527	9 609
Amortissement des écarts d'acquisition						
Ecart d'acquisition	(823)					(823)
Total	(823)					(823)
Écart d'acquisition net	2 258				6 527	8 786

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019
ELEX IARD	44
BATI FIVE Associés	51
DYNAREN	114
ELXE PAYS BASQUE GASCOGNE	66
ELEX MIDI PYRENEES	231
ELEX GRAND EST	6 426
ELEX France	1 854
Total	8 786

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture comme indiqué en Note 3.3.1.2 ci-dessus. Le test de dépréciation consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable pour chaque société acquise. Cette valeur recouvrable est déterminée sur une situation nette comptable corrigée des fonds de commerce réévalués et des titres en autocontrôle. Le fonds de commerce réévalué est valorisé par :

- le résultat moyen des trois derniers exercices x 4
- et le CA moyen pondéré x 15 % (pondération de 3 pour l'exercice N, 2 pour l'exercice N-1, et 1 pour les exercices N-2 à N-4).

Il n'a pas été identifié d'indice de perte de valeur au 31 décembre 2019. Les tests de dépréciation établis par la Direction conduisent à l'absence de dépréciation au 31 décembre 2019.

7.2. Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31 décembre 2018	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Reclassement	Ecart de conversion	Autres flux non cash	31 décembre 2019
Immobilisations incorporelles brutes							
Frais de développement	0				0	(0)	0
Fonds de commerce	0	0				(0)	0
Logiciels, licences informatiques	3 713	322	(119)			4	3 919
Autres immobilisations incorporelles	93			0		(0)	93
Avances et acomptes sur immos incorporelles							
Total	3 806	322	(119)	0	0	3	4 012
<i>Dont location financement</i>							
Amortissements et dépréciations							
Frais de développement	(0)	(0)			(0)		(0)
Fonds de commerce							
Logiciels, licences informatiques	(3 046)	(440)	119			(4)	(3 370)
Autres immobilisations incorporelles							
Total	(3 046)	(440)	119		(0)	(4)	(3 370)
<i>Dont location financement</i>							
Immobilisations incorporelles nettes	760	(118)		0	0	(1)	642

Il n'a pas été identifié d'indice de perte de valeur sur les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2019.

7.3. Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31 décembre 2018	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Reclassement	Ecart de conversion	Autres flux non cash	31 décembre 2019
Immobilisations corporelles brutes							
Agencements et aménagement sur terrains	16			(16)			
Constructions et agencements	224	0	(6)	12		0	230
Installations techniques, matériels et outillages	47	13		(33)		0	27
Autres immobilisations corporelles	12 221	1 079	(1 150)	37	0	191	12 377
Immobilisations corporelles en cours	41	290				(0)	331
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	2		(2)				
Total	12 550	1 383	(1 158)		0	191	12 965
<i>Dont location financement</i>	<i>1 754</i>		<i>(395)</i>				<i>1 359</i>
Amortissements et dépréciations							
Agencements et aménagement sur terrains	(0)	(2)		2			0
Constructions et agencements	(225)			10		0	(215)
Installations techniques, matériels et outillages	(36)	(3)		26		0	(13)
Autres immobilisations corporelles	(7 540)	(966)	907	(39)	(0)	(167)	(7 805)
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
Total	(7 800)	(971)	907	(1)	(0)	(167)	(8 032)
<i>Dont location financement</i>	<i>(1 736)</i>	<i>34</i>	<i>391</i>			<i>(1)</i>	<i>(1 312)</i>
Immobilisations corporelles nettes	4 749	412	(251)	0	0	24	4 933
<i>Dont location financement</i>	<i>19</i>	<i>34</i>	<i>(4)</i>			<i>(1)</i>	<i>48</i>

Les biens financés par contrat de location financement concernent essentiellement du matériel informatique.

Il n'a pas été identifié d'indice de perte de valeur sur les immobilisations corporelles au 31 décembre 2019.

7.4. Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31 décembre 2018	Correction des A-nouveaux	Augmentation Dotation	Diminution Reprises	Reclassement	Autres flux non cash	31 décembre 2019
Immobilisations financières							
Titres des participations non consolidées	177	(9)	88			(167)	90
Dépréciation sur titres de participations							
Titres immobilisés	11			(1)			10
Dépréciation sur titres immobilisés	(1)						(1)
Créances rattachés à des participations	32		1	0		5	37
Dépôts de garantie et cautionnements versés	1 010		243	(465)		9	797
Prêts et autres actifs financiers	40		5	(36)		(5)	4
Total	1 267	(9)	337	(502)		(158)	937

Les participations non consolidées au 31 décembre 2019 comprennent principalement VERING FRANCE pour 86 K€.

En 2018, les participations non consolidées sont les suivantes :

- EADC (130 K€)
- VERING FRANCE (35 K€)
- LLG EPHORE (8,6 K€)
- CLE ARCHITECTURE (0,5 K€)
- ASSOCIATION ELEX (0,1 K€)
- Autres participations (3 K€)

7.5. Participations mises en équivalence

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2018	Résultat distribué	Résultat 2019	31 décembre 2019
Participations mises en équivalence				
DYNAREN	386	0	11	398
Total	386	0	11	398

7.6. Stocks d'encours de production de services

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Encours de production de services	7 937	8 045
Dépréciations des encours	0	0
Stocks nets d'encours de production de services	7 937	8 045

7.7. Créances clients

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Clients et comptes rattachés	29 334	30 077
Dépréciations des créances clients	(7)	(8)
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	246	342
Créances nettes	29 573	30 412

L'échéance des créances clients est inférieure à un an.

7.8. Autres créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Créances sociales	48	121
Créances fiscales	6 428	5 569
Comptes courants (1)	183	0
Dépréciation des comptes courant	0	(0)
Débiteurs divers	405	366
Charges constatées d'avance	1 688	1 298
Charges à répartir	284	82
Autres créances présentées en BFR	9 035	7 436
Créance d'impôt sur les sociétés	752	1 587
Autres créances	9 787	9 023

1) Dont 110 K€ de compte courant avec CLAIMS IA détenue à 50%, et 51 K€ sur Elex Maroc ;

L'échéance de ces créances est inférieure à un an.

7.9. Détail de la trésorerie nette

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Valeurs mobilières de placement	1 937	1 731
Disponibilités	8 313	11 247
Trésorerie et équivalent de trésorerie	10 250	12 978
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 250	12 978
Découverts bancaires	185	32
Trésorerie nette	10 065	12 946

7.10. Capitaux propres

7.10.1. Capital social

Le nombre d'actions composant le capital social de la société ADENES SAS est de 1 645 988 à la valeur nominale de 1 €, soit un montant total du capital social de 1 645 988 €.

7.10.2. Titres détenus en autocontrôle

Les actions de la société ADENES détenus par des sociétés contrôlées sont annulées des capitaux propres.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	Nombre de titres	31 décembre 2018	Nombre de titres
Titres d'autocontrôle détenus par ELEX Nord				
Titres d'autocontrôle détenus par ELEX Pays Basque Gascogne	(40)	40 000	(40)	40 000
Titres d'autocontrôle détenus par ELEX Midi Pyrénées	(40)	40 000	(40)	40 000
Titres d'autocontrôle détenus par ELEX Rhône Alpes Auvergne				
Titres d'autocontrôle détenus par ELEX Grand Est			(40)	40 000
Titres d'autocontrôle détenus par ELEX France	(779)	303 009	(739)	263 008
Titres d'autocontrôle détenus par ELEX Bretagne				
Titres détenus en autocontrôle annulés	(859)	383 009	(859)	383 008

7.10.3. Dividendes

La société ADENES n'a pas distribué de dividendes en 2019 au titre de l'exercice 2018.

7.10.4. Réserve de conversion

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dirham marocain	1	(0)
Réserve de conversion	1	(0)
Part Groupe	0	(0)
Part Intérêts minoritaires	1	0

7.10.5. Résultat net par action

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Résultat net (Part du Groupe)	(296)	967
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	1 645 988	1 645 988
Bénéfice de base par action (en euros)	(0,18) €	0,59 €

7.10.6. Intérêts minoritaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Intérêts minoritaires dans les entités contrôlées	1 620	1 571
<i>Dont résultat de la période</i>	<i>(167)</i>	<i>204</i>
Intérêts minoritaires dans les entités <i>ad hoc</i> consolidées	6 519	7 195
<i>Dont résultat de la période</i>	<i>3 807</i>	<i>6 131</i>
Intérêts minoritaires	8 140	8 766

La société ADENES SA n'a pas émis d'instrument dilutif.

7.11. Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31 décembre 2018	Dotation	Reprises	Ecart de conversion	Autres flux non cash	31 décembre 2019
Provisions pour risques	404	44	(68)		(0)	381
Provision pour pensions et retraites	373	125	(291)		(0)	207
Provisions pour charges	311	5				315
Provisions pour risques et charges	1 088	174	(358)		(0)	903

a) Le Groupe a estimé le montant des indemnités de retraite pour les sociétés françaises en fonction des principales hypothèses suivantes :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Hypothèse financière		
Taux d'actualisation	1,30%	1,30%
Futures augmentations de salaire (moyennes)	1,00%	1,00%
Taux de cotisation cadres	50,00%	50,00%
Taux de cotisation non cadres	38,00%	38,00%
Hypothèse démographique		
Âge de la retraite	âge légal	âge légal
Table d'espérance de vie	2014-2016	2009-2011
Taux de turn over	Évalué par catégorie et par tranche d'âge	Évalué par catégorie et par tranche d'âge

La société ELEX MIDI-PYRENEES a souscrit un contrat auprès de compagnies d'assurance pour financer les indemnités de fin de carrière. Les sommes mises à disposition par ces sociétés s'élèvent à 11 K€ au 31 décembre 2019.

7.12. Emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)	31 décembre 2018	Augmentation	Remboursement	Reclassement	Autres flux non cash	31 décembre 2019
Emprunts auprès des établissements de crédit	7 024	6 992	(1 788)		1	12 229
Dépôts et cautionnement reçus	4					4
Dettes rattachées aux participations (crédit vendeur)	445	0	(241)			204
Dettes financières auprès des établissements financiers	7 472	6 992	(2 029)		1	12 437
Dont location financement	138	169	(245)		2	64
Autres emprunts et dettes financières	0			0		0
Intérêts courus sur dettes financières	24	0	(2)			22
Découvert bancaire	32	0	153			185
Autres dettes financières	56	0	151	0		207
Endettement financier brut et assimilés	7 528	6 992	(1 878)	0	1	12 644
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(12 978)					(10 250)
Dettes financières nettes	(5 450)					2 394

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	à 1 an	1 à 4 ans	5 ans ou plus
Emprunts auprès des établissements de crédit	12 229	2 843	7 644	1 742
Dépôts et cautionnement reçus	4			4
Dettes rattachées aux participations	204	204		
Dettes financières auprès des établissements financiers	12 437	3 046	7 644	1 746
Intérêts courus sur dettes financières	22	22		
Découvert bancaire	185	185		
Autres dettes financières	207	207		
Endettement financier brut et assimilés	12 644	3 253	7 644	1 746

7.13. Dettes fournisseurs

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dettes fournisseurs	10 586	12 966
Clients - Avances et acomptes recus	1 472	1 849
Dettes fournisseurs	12 058	14 816

Les dettes fournisseurs ont une échéance inférieure à un an.

7.14. Autres dettes

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dettes sociales	13 450	13 398
Dettes fiscales	12 950	10 627
Comptes courants avec les associés minoritaires (1)	3 586	3 395
Autres dettes diverses	5 659	4 007
Produits constatés d'avance	996	1 115
Total Autres dettes et comptes de régularisation présentées en BFR	36 641	32 542
Fournisseurs d'immobilisations	44	1 784
Dettes d'impôts sur les sociétés	22	426
Autres dettes et comptes de régularisation	36 707	34 753

1) En 2019 dont 354 K€ sur BATIFIVE, 494 K€ sur ELEX MIDI PYRENEES, 2 604 K€ sur ELEX France et 30 K€ sur ELEX MONACO ;

En 2018 dont 2 458 K€ sur ELEX FRANCE, 565 K€ sur ELEX MIDI PYRENEES, 243 K€ sur BATI FIVE, 64 K€ sur ELEX PAYS BASQUE GASCOGNE ;

Ces dettes ont une échéance inférieure à un an.

7.15. Impôts différés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2018	Correction des A-Nouveaux	Variation en résultat	Effet de taux en résultat	31 décembre 2019
Impôts différés - Actif	1 140	2	(44)	(58)	1 040
Impôts différés - Passif	0	0	64	(5)	59
Total Impôts différés nets	1 140	2	(107)	(53)	982

Les impôts différés se décomposent de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Déficits fiscaux reportables	640	571
Non reconnaissance d'IDA sur déficits fiscaux	(456)	(295)
IDA sur déficits fiscaux reconnus	184	276
Différences temporaires sur résultats fiscaux	772	706
Différences temporaires sur crédit-bail	4	38
Différences temporaires sur amortissements dérogatoires	(47)	(72)
Différence temporaires sur les engagements de retraite	61	68
Différences sur provisions internes	(16)	(77)
Différences sur transactions non réciproques	37	71
Autres différences temporaires	(13)	130
Total impôts différés nets	982	1 140

7.16. Détail du Besoin en fonds de roulement

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2018	Variation du BFR	Reclassement	Ecart de conversion	Correction d'a nouveau	Autres flux non cash	31 décembre 2019
Stocks et en-cours nets	8 045	(108)	0	0	0	0	7 937
Créances clients nettes	30 412	(647)	(574)	0	0	383	29 573
Autres créances nettes	7 436	1 362	473	1	(0)	(237)	9 035
Dettes fournisseurs	(14 815)	2 835	0	(0)	0	(77)	(12 058)
Autres dettes	(32 542)	(4 161)	62	(0)	0	0	(36 641)
Total des variations du Besoin en Fonds de Roulement (8FR) (1)	(1 465)	(719)	(39)	1	(0)	69	(2 154)

8. Informations relatives aux postes du compte de résultat

8.1. Ventilation du chiffre d'affaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Production vendue de biens		0
Ventes de marchandises	391	1 171
Production vendue de services	141 037	135 635
Produits des activités annexes	2 255	308
Total du chiffre d'affaires Brut	143 683	137 115
Rabais, remise et ristournes accordés	(1 328)	(982)
Total du chiffre d'affaires net	142 355	136 133

8.2. Autres produits d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Production stockée	(106)	2 406
Production immobilisée	19	31
Subventions d'exploitation	1	23
Transferts de charges d'exploitation	1 050	1 053
Autres produits	245	69
Total des autres produits d'exploitation	1 209	3 583

8.3. Achats consommés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Achats de matières premières et de marchandises	(428)	(1 165)
Achats d'études et prestations de services	(16 035)	(11 867)
Achats non stockés de matières et fournitures	(1 900)	(1 776)
Variation de stocks	(2)	1
Total des achats consommés	(18 365)	(14 806)

8.4. Services extérieurs

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Sous-traitance	(1 586)	(567)
Locations immobilières & mobilières et charges locatives	(8 540)	(7 409)
Primes d'assurances	(864)	(1 946)
Publicité	(473)	(221)
Déplacements et réceptions	(3 779)	(3 762)
Honoraires et charges d'intérim	(9 995)	(10 428)
Frais postaux et de télécommunications	(3 196)	(3 358)
Maintenance et entretien	(2 515)	(2 339)
Autres services extérieurs	(987)	(974)
Total des services extérieurs	(31 936)	(31 005)

8.5. Charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Charges de personnel		
Rémunérations du personnel	(58 008)	(54 807)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(23 880)	(24 152)
Participation des salariés	(935)	(1 117)
Autres charges de personnel (donc CICE)	213	1 581
Total des charges de personnel	(82 610)	(78 494)

8.6. Impôts et taxes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Impôts et taxes sur rémunérations	(1 247)	(1 524)
Autres taxes	(2 175)	(2 139)
Total des impôts et taxes	(3 422)	(3 663)

8.7. Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dot./Amt. & Prov. immo. incorporelles	(440)	(442)
Dot./Amt. & Prov. immo. corporelles	(971)	(1 216)
Dot./Prov. pour risques et charges	10	123
Dot./Prov. nettes du fonds de roulement	(27)	8
Dot./Amt. Charges à répartir	(26)	(20)
Dot./Rep. aux provisions sur IDR	153	361
Total des amortissements, provisions et dépréciations nettes	(1 300)	(1 186)

8.8. Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Produits financiers sur titres de participation non consolidées et actifs financiers	14	130
Gains de change	0	0
Autres produits financiers	1	32
Reprise de dépréciation sur actifs financiers	20	0
Produits financiers	35	162
Intérêts financiers	(276)	(269)
Pertes de change	(1)	0
Autres charges financières	(29)	(25)
Dépréciation nettes sur actifs financiers	0	(0)
Charges financières	(306)	(293)
Résultat financier	(270)	(131)

8.9. Résultat exceptionnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	127	513
Produits de cession d'immobilisations corp.	237	37
Reprises exceptionnelles sur provisions	94	210
Produits exceptionnels	459	760
Charges exceptionnelles sur les opérations de gestion	(306)	(1 104)
VNC des immobilisations corp. cédées	(275)	(325)
Provisions exceptionnelles	(44)	(62)
Charges exceptionnelles	(625)	(1 492)
Résultat exceptionnel	(166)	(732)

8.10. Impôts sur les résultats

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Impôts exigibles	(2 000)	(2 789)
Impôts différés	(161)	251
Impôts sur les résultats	(2 161)	(2 538)

8.11. Preuve de l'impôt

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Résultat avant impôt	5 505	9 728
Taux d'impôt sur le revenu	31,00%	33,33%
Impôt sur le revenu selon le taux d'imposition	1 706	3 242
Impôt sur le revenu enregistré dans le compte de résultat	2 161	2 538
Différence	(454)	704
Différences permanentes sociales	(120)	(176)
Dépréciation sur titres de participation consolidés		10
Reprise de l'écart d'acquisition négatif		(10)
Frais de fusion non comptabilisés en résultat	20	156
Taux d'impôt réduit	75	48
Crédits d'impôt (CICE et Mécénat)		492
Activation de déficit non reconnus antérieurement	(92)	146
Déficits reportables utilisés sur la période et non reconnus antérieurement		35
Quote-part de frais et charges sur versement des dividendes	(64)	
Déficits nés sur la période et non reconnus	(148)	(10)
Produits liés à l'application du régime fiscal de groupe		6
Effet du résultat des mises en équivalence	2	38
Imposition des sociétés étrangères	9	(1)
Autres	(136)	(31)
Total	(454)	704

9. Autres informations

9.1. Effectif

<i>Personnel à la fin de la période</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dirigeants, cadres	553	520
Employés et ouvriers non cadres	713	802
Total	1 266	1 322

9.2. Evènements post clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire le 23 mars 2020 en France, constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes consolidés clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

La Direction constate que cette crise sanitaire a un impact significatif depuis le 16 mars 2020 sur l'activité des filiales notamment par la suspension de la transmission des ordres de mission consécutif à la fermeture de plusieurs agences d'agent d'assurance et l'impossibilité de mettre en place des mesures de télétravail chez certains partenaires. Cette baisse significative d'activité ne remet toutefois pas en cause la continuité d'exploitation du Groupe.

Dans ce contexte, le Groupe a mis en œuvre les différentes mesures mises à disposition sur le plan réglementaire et financier afin de poursuivre son activité :

- Recours à l'activité partielle sur l'ensemble des filiales ;
- Obtention de prêts garantis par l'Etat sur ADENES (2 M€) et Elex France ;
- Le report d'une partie des charges sociales (URSSAF et cotisations retraites).

A la date d'arrêté des comptes du Groupe, eu égard à une situation extrêmement évolutive en France, la Direction n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat consolidés.

Eu égard à ces mesures et à la situation financière du Groupe à la date de l'arrêté des comptes, la Direction estime que la poursuite de l'exploitation du Groupe n'est pas remise en cause.

9.3. Engagements hors bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Nantissement de fonds de commerce au profit des établissements de crédit	216	295
Nantissement de titres au profit des établissements de crédit	7 189	712
Nantissement de créances	174	
Gage espèces	0	724
Autres actifs gagés (véhicule, matériel)	0	120
Cautions bancaires	0	82
Garantie bancaire sur bail commercial	446	446
Engagements donnés	8 025	2 379
Blocage de compte courant d'associés minoritaires		837
Lignes de crédit, autorisation de découvert	0	35
Garanties reçues	2 528	
Engagements reçus	2 528	872

9.4. Rémunérations allouées aux dirigeants

En application de l'article R123-198-1 du Code de commerce, le montant global des rémunérations directes et indirectes allouées au titre de l'exercice aux dirigeants n'est pas indiqué, car revenant à identifier la situation personnelle des membres de la direction.

9.5. Honoraires CAC

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Au titre du Contrôle légal des comptes	253	228
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes		0
Total	253	228

En HT et hors frais